

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

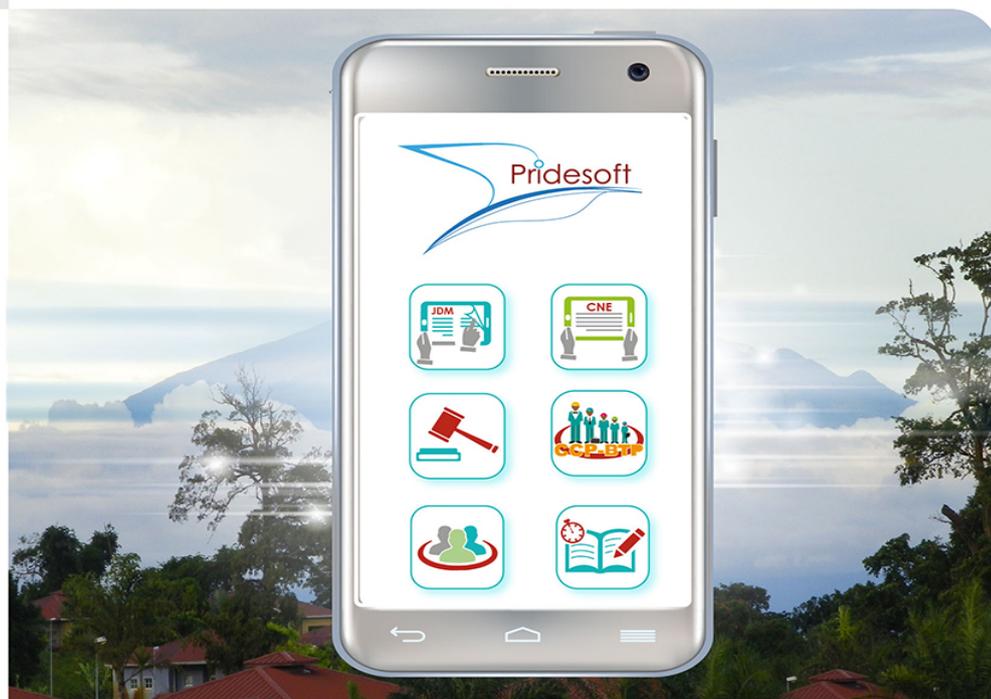
# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

03

EDUCATION

13

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

07

ECONOMIE

03

SANTE PUBLIQUE

03

ADMINISTRATION

12

### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1542

18 Avril 2018

18 April 2018

11H25/11:25 AM

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

## Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....  
 N° Carte Contribuable(\*) : .....  
 N ° Registre de Commerce(\*) : .....  
 Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA  
 Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE  
 Capital (chiffres en FCFA):.....

## Localisation

Pays : ..... Ville : .....  
 Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....  
 Tél.(\*) : ..... Fax : .....  
 E-mail(\*) : .....  
 Site web : .....

## Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG   
 Exercice(\*) : .....  
 Référence(\*) : .....  
 Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....  
 Objet(\*) : .....  
 Montant(en chiffres)(\*) : .....  
 Date Signature(\*) : .....

## Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)  
 Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale  
 N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....  
 Date de Versement(\*) : .....

## Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non  
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
 (\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00000021 /C/MPT/CEP-CAB/SPM(ai)/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00000021 /C/MPT/CEP-CAB/SPM(AI)/2018 DU 11 AVR 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000010/AONO/MPT/CEP-CAB/CSPM/20 18 DU 23 MARS 2018 POUR L'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE –CAB
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/MINMAP/RDNW/SMI/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION 011/MINMAP/RDNW/SMI/2018 BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N° 02/ONIT/RDMINMAP/NWRBTB/2018 OF 31/01/2018 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF NJIKWA IN MOMO DIVISION BY EMERGENCY PROCEDURE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0036/C/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/18</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 0036/C/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/18 DU 22 MARS 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0094/AOIO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2017 DU 07 JUILLET 2017 POUR LA REALISATION EN QUATRE (04) LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BASES VIE ET POSTES DE SURVEILLANCE AUTOUR DES PARCS NATIONAUX DE LA BENOUE ET DE BOUBA NDJIDA, REGION DU NORD, DEPARTEMENT DU MAYO REY, COMMUNES DE TCHOLLIRE, REY BOUBA, MADINGRING.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 17/04/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 17/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE LOT 1 : ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE DES VILLAGES BANGOPE-NDOKOLLO-MONGOK-NDOTORONG (PHASE 2) LOT 2 : ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE DES VILLAGES MOYA-NGOMA LOT 3 : RÉHABILITATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS L'AXE DES VILLAGES FONDA —TONGO LOT 4 : RÉHABILITATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE NDOBIAN URBAIN (PHASE 1) FINANCEMENT : BIP 2018
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	08-05-2018
<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0035/C/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/18</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 0035/C/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/18 DU 22 MARS 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 0460/AOIO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 PORTANT SUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS, DE TROIS (03) VEHICULES PICK- UPDOUBLE CABINE, SEPT (07) MOTOS, UNE (01) EMBARCATION MOTORISEE ET D'EQUIPEMENTS DE GARAGE AUX TROIS PARCS NATIONAUX DE LA REGION DU NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 001/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO PORTANT ADDITIF N° 1A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINEDUB/CMPM/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN NOUVEL ASCENSEUR AU MINEDUB. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2018. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°012/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°001/DC/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU 09 FÉVRIER 2018 POUR L'EXTENSION DE LA CONNEXION INTERNET À LA DMINEFOP/MAF DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE _____ FINANCEMENT : BIP MINEFOP 2018 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°005/AONO/MINEDUB/CMPM/EXERCICE 2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINEDUB/CMPM/EXERCICE 2018 DU 16/04/2018 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BIDZAR, ARRONDISSEMENT DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, (REGION DU NORD). <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 17-05-2018
----------	---

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001bis/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDLC/CDPM/2018/1</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001-BIS1/AONO/PR/MLNMAP/DREN/DDLC/CDPM/2018 DU 05/04/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'ENIEG DE KOUSSERI ET AU CES DE ZIMADO, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI (LOT 1 : ENIEG DEKOUSSERI; LOT 2 : CES DEZIMADO) <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 27-04-2018
----------	---

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 17/04/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 17/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN DEUX (02) LOTS EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2018 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 08-05-2018
-----------	---

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 005/C/FEICOM/DG DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 27 FEVRIER 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES D'ASSURANCES PAR LE FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2018, 2019 ET 2020, LOT 2 ASSURANCE MALADIE : <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'APPLICATION INFORMATIQUE INTEGRANT LE SYGEP DANS PROBMIS ET SA MISE EN LIGNE AU MINISTERE DU COMMERCE. LE MINISTRE DU COMMERCE LANCE UN AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET A L'INTENTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES QUI DESIRENT PARTICIPER A LA PRÉ-QUALIFICATION POUR L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2018.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 27-05-2018</p>
-----------	---

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">004/D/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 004/D/FEICOM/DG/ DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE -COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE DES ENCREs PAR LE FEICOM</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">004/AOIMO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/SPM-TBEC/18</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°004/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/SPM-TBEC/2017 DU 03/04/2018 PORTANT SUR LA PROLONGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PR/IVMINMAP/DR-OU/DD-HP/CDPM-TBEC/2018 DU 09/03/2018 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAMENDJOU CHEFFERIE DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, (EN PROCEDURE D'URGENCE).</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">0078/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°_0078_/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 DU_13 AVRIL 2018. RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT SERVANT DE CDOU A L'AEROPORT INTERNATIONAL GAROUA CRÉDIT BIRD NO : 86500-CM ; N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P150999</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 27-04-2018</p>
-----------	---

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">0381/CCIMA/SG/CJCM/CEAM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°0381/CCIMA/SG/CJCM/CEAM PORTANT ANNULATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION N°1097/CCIMA/5G/CJCM/CEAM DU 27 NOVEMBRE 2017</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/D/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°006/D/FEICOM/DG/ DU 16 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES D'ASSURANCE PAR LE FEICOM POUR LES EXERCICES 2018,2019 ET 2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 004/ ADC/MINREX/CMPM/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 004/ ADC/MINREX/CMPM/2018 DU 06 AVRIL 2018 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2018 IMPUTATION : 52 06 340010 2276 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 04-05-2018
-----------	--

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">109/MINMAP/RDNW/DDB/SP/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDENDUM NO:007/2018 WITHIN THE FRAMEWORK OF THE 2018 PUBLIC INVESTMENT BUDGET (RIB), THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR BUI (CONTRACTING AUTHORITY), FOLLOWING SOME PROCEDURAL LAPSE HEREBY MODIFY THE DATE FOR THE SUBMISSION AND OPENING OF BIDS FOR THE FOLLOWING TENDER:1) REQUEST FOR QUOTATION N°:02/RQ/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 27TH FEBRUARY 2018 FOR THE ACQUISITION OF A BRAND NEW AMBULANCE TO OKU DISTRICT HOSPITAL, OKU SUB DIVISION , BUI DIVISION, NORTH WEST REGION, <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002bis/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDLC/CDPM/2018/1</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002-BIS1/AONO/PR/MLNMAP/DREN/DDLC/CDPM/2018 DU 05/04/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE D'AMTALIA DANS LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DULOGONE ET CHARIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 18-04-2018
-----------	--

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00000022 /C/MPT/CEP-CAB/SPM(ai)/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 00000022 /C/MPT/CEP-CAB/SPM(AI)/2018 DU 11 AVR 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000009/AONO/MPT/CEP-CAB/CSPM/2018 DU 23 MARS 2018 POUR LA CONSTRUCTION DES LOCAUX TECHNIQUES A LA CAMTEL <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 09/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 13TH APRIL 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT CNFZVH-JAKIRI IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION. (EMERGENCY PROCEDURE) <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 09-05-2018
-----------	--

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">079/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° _0079_/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 DU _13 AVRIL 2018. RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT SERVANT DE CDOU A L'AEROPORT INTERNATIONAL MAROUA <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 27-04-2018
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002 /ASMI/FEICOM-AFD/ 2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FEICOM-AFD/2018 DU 11N AVRIL 2018 POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER UNE ETUDE DE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU FEICOM DANS SA FONCTION DFE PRET AU SERVICE PUBLIC LOCAL,DANS LA PERSPECTIVE DE GESTION DE PRETS NON SOUVERAINS  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 17-05-2018
-----------	---

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DU DEPLOIEMENT DU SYGERME AU MINISTERE DU COMMERCE. LE MINISTRE DU COMMERCE LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2018.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 30-05-2018
-----------	---

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-NOUN/SPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 05 /PR/MINMAP/DR-OU/DD-NOUN/SPM/2018 DU 17 AVRIL 2018 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002 AFFERENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE02 DEUX SALLES DE CLASSE, D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DU DEPARTEMENT DU NOUN ET D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DEPARTEMENTDU NOUN.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">016/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMI/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUEN° 016/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMI/2018 DU 17 AVRIL 2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 016/PR/MINMAP/DR-AD/CRPM-TBEC/SMI/2018 DU 15 MARS 2018 EN PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALEDU TOURISME ET DES LOISIRS DU MAYO-BANYO  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">018/MINMAP/RDNW/SMI/BST</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 018/MINMAP/RDNW/SMI/BST OF BEARING ON THE AWARD FOR OPEN NATIONAL INVITATION TENDER NO 10/ONIT/RDMINMAP/NWRB/2018 OF 03/02/2018 FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF AN INTEGRATED HEALTH CENTRE (I.H.C) IN ADUK IN THE NORTH WEST REGION  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">021/MINMAP/RDNW/SMI/BST/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION 021/MINMAP/RDNW/SMI/BST/2018 OF BEARING ON THE AWARD AFTER OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/RDMINMAP/NWRB/2018 OF0710212018 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF MENKA WELFARE ORGANISATION(MEN.W.O) VILLAGE IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION (STEP 1)  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">019/MINMAP/RDNW/SMI/BST</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MINMAP N° 019/RDNW/SMI/BST OF 20 MARS 2018 BEARING ON THE AWARD FOR OPEN NATIONAL INVITATION TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 06 /ONIT/RDMINMAP/NWRBT/2018 OF 07/02/2018 FOR THE COMPLETION OF PHASE 1 OF ASHONG RURAL ELECTRIFICATION IN BATIBO SUB DIVISION, MOMO DIVISION BY EMERGENCY.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">029/PN/PR/RDMINMAP/NW/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PUBLIC NOTICE N° 029/PN/PR/RDMINMAP/NW/2018 OF 15 MARCH 2018 FOR OPEN NATIONAL INVITATION TENDER NO 04/ONIT/RDMINMAP/NWRBT/2018 OF 31/01/2018 REINFORCEMENT OF ELECTRICITY NETWORK IN BALIKUMBAT, NGOKETUNJIA DIVISION (STEP 1). CONTRACTING AUTHORITY: THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACT FOR THE NORTH WE FINANCING: P1B 2018 DURATION: ONE HUNDRED AND TWENTY CALENDAR (120) DAYS
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 007/C/FEICOM/DG DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 27 FEVRIER 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES D'ASSURANCES PAR LE FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2018, 2019 ET 2020 , LOT 3 : ASSURANCE INDIVIDUEL ACCIDENTS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>33</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013/D/MINMAP/RDNW/DDBOYO/DTB/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 013/D/MINMAP/RDNW/SMAS/2018 08HARS BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER RELATIVE TO MUTUAL AGREEMENT CONSULTATION DOCUMENT NO 012/MA/RDMINMAP/NWRBT/2018 OF 13/02/2018 FOR THE CONTROL OF THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF TRANSPORT FOR THE NORTH WEST (PHASE IV)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>34</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">017/MINMAP/RDNW/SMI/BST</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 017/MINMAP/RDNW/SMI/BST OF 16 MARCH 2018 BEARING ON THE AWARD FOR OPEN NATIONAL INVITATION TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 09/ONIT/RDMINMAP/NWRBT/2018 OF 03/02/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A MOTHER AND CHILD CARE CENTRE IN MBIAME DISTRICT HOSPITAL MBVEN SUB-DIVISION, IN BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 006/C/FEICOM/DG DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 27 FEVRIER 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES D'ASSURANCES PAR LE FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2018, 2019 ET 2020, LOT 1: ASSURANCE AUTOMOBILE  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/C/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°012/C/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°001/DC/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU 09 FÉVRIER 2018 POUR L'EXTENSION DE LA CONNEXION INTERNET À LA DDMINEFOP/MAF DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEFOP – 2018  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/FNE/CIPM/18</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FNE/CIPM/18 POUR LA FOURNITURE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE) D'UN VEHICULE DE TYPE PICK UP, 4*4, DOUBLE CABINE  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 22-05-2018
-----------	--

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">077/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° __0077__ /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 DU _13 AVRIL 2018_ RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT SERVANT DE CDOU A L'AEROPORT INTERNATIONAL YAOUNDE-NSIMALEN  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 27-04-2018
-----------	--

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 004/C/FEICOM/DG DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/CIPM/2018 DU 21 FEVRIER 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DES ENCREs AU FEICOM  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/DC/MINMAP/DRMAP/DDMAP/MT/CPMP/AG/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DECOTATION N°003/DC/MINMAP/DRMAP/DDMAP/MT/CPMP/AG/2018 DU 13AVRIL 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT DESBUREAUX DE LA RECETTE DES FINANCES DE MOKOLO, DEPARTEMENTDU MAVO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 04-05-2018
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>41</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 002/C/FEICOM/DG DU 04 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION DU 21 FÉVRIER 2018 RELATIVE À L'ACQUISITION DES RAMES DE PAPIER POUR LE FEICOM</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>42</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">010/MINMAP/RDNW/SMI/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 010/MINMAP/RDNW/SMI/2017 BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N° 01/ONIT/RDMINMAP/NWRBTB/2018 OF 31 /01/ 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SUPPLY SCHEME BYGRAVITY IN KURUBEI, OGENG (ROAD SETTLEMENT) AND TIBEN (RESETTLEMENT AREA) INBATIBO SUBDIVISION, MOMO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BYEMERGENCY PROCEDURE,</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>43</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/D/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°02/D/FEICOM/DG/ DU 04 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE -COMMANDE RELATIVE A L'ACQUISITION DES RAMES DE PAPIERS PAR LE FEICOM</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>44</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°001/C/FEICOM/DG DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/FEICOM/CIPM/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE DU 16 JANVIER 2018 POUR LA MAINTENANCE DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE DU FEICOM.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>45</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">05/C/MINMAP/DR-OU/DD-NOUN/SPM/ 2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 05/C/MINMAP/DR-OU /DD-NOUN/SPM/ 2018 PORTANT PUBLICATION LA DÉCISION RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 002 AFFÉRENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE, D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT DU NOUN ET D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>46</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/D/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°003/D/FEICOM/DG DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LOGICIELS POUR LES SERVICES TECHNIQUES DU FEICOM</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**47**

Reference [00000020/C/MPT/CEP-CAB/SPM\(ai\)/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000020 /C/MPT/CEP-CAB/SPM(AI)/2018 DU 11 AVR 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°00000036/AOI/MPT/CSPM/UCP-CAB/2017 POUR L'EQUIPEMENT DES LOCAUX D'ARCHIVES DE LA CAMPOST.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**48**

Reference [ADDITIF N°02](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°02 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°07/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/18 DU 23/03/2018 EN (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE DEUX LOCALITES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. MAITRE D'OUVRAGE; LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHAMP 01 BATCHAM TEL :(+237) 243 62 3011 LOT1 : VILLAGE BAGHANG ILOT 2 : PREMIERE PHASE VILLAGE BAMBI IET BAMBI II

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**49**

Reference [ADDITIF N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001 A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE- RELANCE- N°008/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CDPMPN-TBEC/2018 DU10/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU C.E.T.LC DE LA VALLEE DU NCHI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**50**

Reference [001/CUN/SG/DT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/CUN/SG/DT/DU 28 MARS 2018 PORTANT ANNULLATION AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018ET N°002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**51**

Reference [002/D/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB /SPM /2018 DU12 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-AD/D-MB/DDMP/ CDPM/C-MGA /2018 DU 31 JANVIER 2018(LOT : 2) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZANDABA II, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**52**

Reference [00300/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°:00300/KCD/KUMBO COUNCIUKCITB/ N°: 00100/OIIT/KC/KCITB/FE1COM/2017 OF 19TH FEBRUARY 2018 BEARING ON THE AWARD THE OF THE JOBBING ORDER RELATING TO OPEN INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER NO: 00100/OIIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF PUBLIC SOLAR LIGHTS IN SOME JUNCTIONS AND STREETS IN KUMBO MUNICIPALITY. LAUNCHED UNDER NORMAL PROCEDURES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/CUN/SG/DT</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 001/CUN/SG/DT/ DU 28 MARS 2018 PORTANT ANNULATION DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018ET N°002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>54</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">022/MINMAP/RDNW/SMI/BST</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 022/MINMAP/RDNW/SMI/BST OF 23 MARCH 2018 BEARING THE AWARD FOR OPEN NATIONAL INVITATION TENDER NO 03/ONIT/RDMINMAP/NWRBTB/2018 OF 31/01/2018 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF BALIGANSIN AND BALIGASHU VILLAGES IN BALIKUMBAT SUB DIVISION NGOKETUNJIA DIVISION (STEP1): BALIGASHU.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>55</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/C/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°001/C/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 20/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINMAP/DRMAPLT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 15 FÉVRIER 2018 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI)-DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>56</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00300/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°:00300/KCD/KUMBO COUNCIUKCITB/ N°: 00100/OIIT/KC/KCITB/FE1COM/2017 OF 19TH FEBRUARY 2018 BEARING ON THE AWARD THE OF THE JOBBING ORDER RELATING TO OPEN INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER NO: 00100/OIIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF PUBLIC SOLAR LIGHTS IN SOME JUNCTIONS AND STREETS IN KUMBO MUNICIPALITY. LAUNCHED UNDER NORMAL PROCEDURES</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>57</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/C/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 006/C/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB/ SPM/2018 DU 12 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/R-AD/D-MB/DDMAP/CDPMP/C-NGA/2018 DU 1ER FEVRIER 2018(LOT: 1) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE DIEL, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>58</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">007/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 007/C/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB/ SPM/2018 DU 12 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/R-AD/D-MB/DDMAP/CDPMP/C-NGA/2018 DU 1ER FEVRIER 2018(LOT: 2) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGAOUI GROUPE III, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**59**

 Reference [00500/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB/KUMBO/2018](#) Lire

Titre/objet

DECISION N° 00500/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB/KUMBO/2018 AWARD OF THE JOBBING ORDER RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 00300/ON1T/KCITB/KUMBO COUNCIL/FEICOM/2018 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OFA BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GPS MBVEH IN KUMBO MUNICIPALITY, BUI DIVISION NORTH WEST REGION, LAUNCHED UNDER NORMAL PROCEDURE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**60**

 Reference [00700/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB/KUMBO/2018](#) Lire

Titre/objet

DECISION N° 00700/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB/KUMBO/2018 OF 19TH FEBRUARY 2018 BEARING THE AWARD OF THE JOBBING ORDER RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 005/ONIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE CONTROL AND SUPERVISION OF WORKS EXECUTION FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) MASONRY STONES BRIDGES AND (43) REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS IN KUMBO MUNICIPALITY, KUMBO SUB DIVISION IN BUI DIVISION, LUNCHED UNDER NORMAL PROCEDURE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**61**

 Reference [001/C/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018](#) Lire

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 001/C/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB/ SPM /2018 DU 12 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-AD/D-MB/DDMP/ CDPM/C-MGA /2018 DU 31 JANVIER 2018(LOT : 2) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGAM, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**62**

 Reference [00400/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB/KUMBO/2018](#) Lire

Titre/objet

DECISION N° 00400/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB/KUMBO/2018 OF 19TH FEBRUARY 2018 BEARING THE AWARD OF THE JOBBING ORDER RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 00200/ONIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) MASONRY STONES BRIDGES AND (43) REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS IN SOME REHABILITATED PRIORITY ROADS IN KUMBO TOWN SUB DIVISION, LUNCHED UNDER NORMAL PROCEDURE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**63**

 Reference [06/DM/DA/SG/18](#) Lire

Titre/objet

DECISION N°06/DM/DA/SG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC /C-MDA/CIPM/18 DU 09FEVRIER 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ;LOT 1 : ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ DE NGUESSE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/DM/C/MDA/SG/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 07/DM/C/MDA/SG PORTANT INFRUCTUOSITE DU LOT N°2 DE L'AVIS DE DE CONSULTATION N°01/AC /C-MDA/CIPM/18 DU 09 FEVRIER 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA :LOT 2 : ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ DE MBATAP.( EN PROCÉDURE D'URGENCE.)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>65</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/DM/DA/SG/18</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°13/DM/DA/SG DU 28 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 4/AONO/C-MDA/CIPM/18 DU 13 FEVRIER 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL AL ECOLE MATERNELLE DUPLATEAU ADMINISTRATIF
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/C/C/MDA /SG/18</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUEN° 13/C/C/MDA /SG DU 28 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C MDA/CIPM/18 DU 13 FEVRIER 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DU PLATEAU ADMINISTRATIF
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>67</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/C/C/MDA /SG/18</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 01/C/C/MDA /SG/ DU 27 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE DECONSULTATION N° 01/AC /C-MDA/CIPM/18 DU 09 FEVRIER 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ;LOT 1 : ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ DE NGUESSE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>68</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/DM/DA/SG/18</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°12/DM/DA/SG DU 28 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AL'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO /C-MDA/CIPM/18 DU 09 FÉVRIER 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA LOCALITE DE MBOUDA :LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BAMÉSSINGUÉ VILLE G2LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE BAMEFAP DANS LE GROUPEMENT BAMENKOMBO
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>69</b>	<b>Reference</b> <a href="#">12/C/C/MDA/SG/18</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 12/C/C/MDA/SG DU 28 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO /C- MDA/CIPM/18 DU 09 FÉVRIER 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA LOCALITE DE MBOUDA :LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BAMÉSSINGUÉ VILLE G2LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE BAMEFAP DANS LE GROUPEMENT BAMENKOMBO  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>70</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/C/MDA/SG/18</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 02/C/MDA/SG DU 21 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF AU LOT N°2 DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/C- MDA/CIPM/18 DU 09 FEVRIER 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DECERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ;LOT 2 : ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ DE MBATAP. (EN PROCÉDURE D'URGENCE )  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>71</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/D/MINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 01/D/MINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 OF 27/02/2018 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT GS NUMBEN AND GS WUMUNGONG, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. LOT 02: G.S WUMUNGONG.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>72</b>	<b>Reference</b> <a href="#">06-2018/D/PR/MINMAP/SG/DR-O/DDNDE</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION 06-2018/D/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DDNDE DU 26 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/COPM-NDE-AI DU 1ER MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE À LA SOUS-PRÉFECTURE/CETIC DE BASSAMBA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUESTMAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE DDMINEE DU NDEFINANCEMENT: BIP 2018  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>73</b>	<b>Reference</b> <a href="#">123/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°123/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP.-PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>74</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/D/MINMAP/RDNW/DDBOYO/DTB/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 005/D/MINMAP/RDNW/DDBOYO/DTB/2018 OF 15/03/18 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT AT THE INTEGRATED HEALTH CENTRE (IHC) KONENE (LOT1)IN BUM SUB DIVISION, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>75</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 04/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 DU 27/02/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE CETIC DE TIBEN ET WUMCHECK DANS LE DÉPARTEMENT DU MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST. LOT 02 : CETIC DE TIBEN</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>76</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 02/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 DU 27/02/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAKWA ET NJUMOKOD DANS LE DÉPARTEMENT DU MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST. LOT 02: E.P DE NJUMOKOD</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>77</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">05/D/MINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 05/D/MINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 OF 27/02/2018 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF A NURSERY BLOCK IN GNS BOME, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>78</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">03/D/MINIVIAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 03/D/MINIVIAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 OF 27/02/2018 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT GS NKON-MENGOM AND GS TUAYANG, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. LOT 02: G.S TVAYANG.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>79</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION NO 003/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU _____ PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/MFDI/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX(06) SALLES DE CLASSE, DE LA SALLE INFORMATIQUE ET DE LA SALLE POLYVALENTE DE L'ENIEG BILINGUE DE YAOUNDE, DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES FINANCEMENT : BIP MINESEC EXERCICE 2018</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>80</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">07/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 07/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 DU 01/03/2018 PARLANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉFET DE LA MOMO ET LA RÉHABILITATION DE LA SOUS-PRÉFET DE NJIKWA DÉPARTAIENT DE LA MOMO.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**81**

 Reference [001/D/MINMAP/RDNW/DDBOYO/DTB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 001/D/MINMAP/RDNW/DDBOYO/DTB/2018 OF 28/02/18 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS EACH AT GHS IBAL -ACHA (LOT I) IN BELO SUB DIVISION AND GSSN GOLAIN (LOT2) IN FUNDONG SUB DIVISION. BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**82**

 Reference [08/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

DÉCISION N°08/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 DU 02/03/2018 PORTAIT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE COLLECTE DE LAIT A MBENGWI DANS LE DÉPARTEMENT DU MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**83**

 Reference [02/D/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°02/D/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2018 DU 21 /03/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 14/02/18 AFFERENT AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE PISTE AGRICOLE RIVIERE DJA-GNIBOU (5KM) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**84**

 Reference [01/C/MGAM/CIPM/SPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°01/C/MGAM/CIPM/SPM/2018 DU 13/03/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°01 RELATIVE AUX « TRAVAUX D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM ».

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**85**

 Reference [002/C/MGAM/CIPM/SPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°002/C/MGAM/CIPM/SPM/2018 DU 21/03/2018 PORTANT PUBLICATION DU DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 14/02/18 AFFERENT AUX « TRAVAUX D'OUVERTURE DE PISTE AGRICOLE RIVIERE DJA-GNIBOU (5KM) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM. »

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**86**

 Reference [COMMUNIQUE N°01/C/RN/D42/DDMAP/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°01/C/RN/D42/DDMAP/CDPM/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DE LA DEMANDE DE COTATION N °01/AC/DD-ML/CDPM/2018 DU 14/02/2018 POUR L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET CONNEXION INTERNET DE LA SALLE MULTIMEDIA DE LA SAR/SM DE GUIDER, ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>87</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°01/D/C/MGAM/CIPM/SPM/AI/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°01/D/C/MGAM/CIPM/SPM/AI/2018DU 13 /03/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°001 AFFERENT AUX TRAVAUX D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>88</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONO/(bis)DRMAP-AD/DDMAP-F&amp;D/CDPIVI-F&amp;D/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 (BIS)/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM-F&D/2018 DU 16/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE GASSANGUEL DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	06-04-2018

<b>89</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&amp;D/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/ST/SG/CMB/CLPMP/F&D/2018 DU 19 MARS 2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE GOURWALTI - MABOR PHASE 1 (16 KM)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	09-04-2018

<b>90</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/CAN 1er/CIPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CAN 1ER/ CIPM/2018 DU 22 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET EQUIPEMENT DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DU LAC TYSON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	11-04-2018

<b>91</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/C-GT (bis)DRMAPAD/DDMAP-F&amp;D/CDPM-F&amp;D/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/C-GT (BIS)/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM-F&D/2018 DU 16 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP TAGOURI I DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	06-04-2018

<b>92</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/C/C.BGOU/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 17/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ACHEVEMENT DE CERTAINES CASES DANS LA COMMUNE DE BANGOU.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>93</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">05/C/C-BGOU/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C- BGOU/CIPM/2018 DU 25/01/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PONCEAUX DANS LA COMMUNE DE BANGOU.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>94</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/C/MINMAP/DR-OU /DD-NOUN/SPM/ 2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 02/C/MINMAP/DR-OU /DD-NOUN/SPM/ 2018DU 20 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION LA DÉCISION RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 001 AFFÉRENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE, D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT DU NOUN ET D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>95</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">03/D/C-BANGOU/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°03/D/C-BANGOU/2018 DU 21/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BGOU/2018 DU 22/01/2018 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURAL DE LA ZONE SA'AYIM A PACKEM DANS LA COMMUNE DE BANGOU.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>96</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04/C/C-BGOU/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DE L'APPEL D'OFFRE N°03/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 22/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE II DE BANGOU VILLE A L'EP DE TAMDJIO DANS LA COMMUNE DE BANGOU.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>97</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04/D/C-BANGOU/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°04/D/C-BANGOU/2018 DU 21/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°03/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 22/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP GPE II DE BANGOU VILLE ET A L'EP DE TAMDJIO DANS LA COMMUNE DE BANGOU.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>98</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">03/C/C-BGOU/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BGOU/2018 DU 22/01/2018 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURAL DE LA ZONE SA'AYIM A PACKEM DANS LA COMMUNE DE BANGOU.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

99

Reference [004/D/C-BANGOU/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°004/D/C-BANGOU/2018 DU 21/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 17/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ACHEVEMENT DE CERTAINES CASES DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

100

Reference [05/D/C-BANGOU/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-BGOU/CIPM/2018 DU 25/01/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PONCEAUX DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**COMMUNIQUE N° 00000021 /C/MPT/CEP-CAB/SPM(AI)/2018 DU 11 AVR 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000010/AONO/MPT/CEP-CAB/CSPM/2018 DU 23 MARS 2018 POUR L'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE –CAB**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des postes et Télécommunications communique :  
L'Appel d'Offres National Ouvert N°00000010/AONO/MPT/CEP-CAB/CSPM/2018 du 23 mars 2018 pour l'Aménagement des locaux de l'Unité de Coordination du Projet Central African Backbone –CAB est annulé.

YAOUNDE le 11 Avril 2018

Le *MINISTRE*

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION 011/MINMAP/RDNW/SMI/2018 BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N° 02/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 31/01/2018 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF NJIKWA IN MOMO DIVISION BY EMERGENCY PROCEDURE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the Decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes

the Decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public

Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05 August 2013;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23

February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016 on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments, Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;

MINDFUL OF: The Award proposal by the Regional Tenders Board: **CONSIDERING: OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N° 02/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 31/01/2018**

## DECIDES

Article 1: That, the Contract to carry out THE RURAL ELECTRIFICATION OF NJIKWA IN MOMO DIVISION BY EMERGENCY PROCEDURE. Following the invitation to tender mentioned above is awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

N°	HOLDER	LOTS	DURATION	AMOUNT FCFATTC
1	<b>UNION ENTERPRISE</b>	UNIQUE	One hundred and fifty(150) Calendar days	89 224 229 FCFA

Article 2 This Decision shall be registered and published wherever need be

*BAMENDA le 5 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BANG JOSEPH EWUNSOH**

# MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**COMMUNIQUE N° 0036/C/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/18 DU 22 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0094/AOIO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2017 DU 07 JUILLET 2017 POUR LA REALISATION EN QUATRE (04) LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BASES VIE ET POSTES DE SURVEILLANCE AUTOUR DES PARCS NATIONAUX DE LA BENOUE ET DE BOUBA NDJIDA, REGION DU NORD, DEPARTEMENT DU MAYO REY, COMMUNES DE TCHOLLIRE, REY BOUBA, MADINGRING.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE COMMUNIQUE :

Par **Décision n°0073/D/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/18 du 22 mars 2018** portant attribution des marchés relatifs à l'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert susvisé, les sociétés ci- dessous sont déclarées adjudicataires ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	SOCIETE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
Budget du Fonds Commun PSFE exercice 2017	Lot 1 : BAHOU & Cie.	Quatre cent douze millions cent soixante trois mille six cent neuf (412 163 609)	10 mois
	Lot 2 : TCP Sarl.	Cinq cent soixante dix millions cent huit mille sept cent quatre (570 108 704)	10 mois
	Lot 3 : ERM Energies.	Deux cent douze millions deux cent neuf mille cinq cent quarante trois (212 209 543)	05 mois
	Lot 4 : DNB INTERNATIONAL.	Deux cent soixante-onze millions six cent quatre-vingt-deux mille huit cent quinze (271 682 815)	06 mois

Les Directeurs Généraux de ces différentes sociétés sont invités de se présenter, dès publication du présent communiqué, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 807), de l'immeuble ministériel n°2, pour l'établissement des projets des marchés y afférents.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 22 Mars 2018

Le MINISTRE

**NDONGO JULES DORET**

# COMMUNE DE NDOBIAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 17/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE LOT 1 : ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE DES VILLAGES BANGOPE-NDOKOLLO-MONGOK-NDOTORONG (PHASE 2) LOT 2 : ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE DES VILLAGES MOYA-NGOMA LOT 3 : RÉHABILITATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS L'AXE DES VILLAGES FONDA —TONGO LOT 4 : RÉHABILITATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE NDOBIAN URBAIN (PHASE 1) FINANCEMENT : BIP 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de Ndobian, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification rurale de certaines localités dans la Commune de Ndobian.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Installation du chantier
- Ligne MT monophasée 1x34,4mm
- Poste de transformation MT mono h 61 kva - 17,32 mono h 61 kva-17,32
- Ligne BT mono 4x25 mm<sup>2</sup>
- Prestations diverses

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- lot 1: Trente millions (30 000 000) FCFA;
- lot 2: Trente six millions quatre cent dix huit mille (36 418 000) FCFA;
- lot 3: Quinze millions (15 000 000) FCFA;
- lot 4: Cinquante millions (50 000 000) FCFA;

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

## 5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, exercice 2018.

## 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09 / 677 67 21 36 / 698 97 60 16

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09 /677 67 21 36 / 698 97 60 16 dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante mille (60.000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Ndobian.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copie marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **08/05/2018** à **10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

### «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°005/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 17/04/2018**

**POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une cautionne soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge **des** finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

Lot 1 : **600 000 (Six cent mille) Francs CFA**

Lot 2 : **728 360 (Sept cent vingt huit mille trois cent soixante) francs CFA**

Lot 3 : **300 000 (Trois cent mille) francs CFA**

Lot 4 : **1 000 000 (Un million) francs CFA**, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps .L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08/05/2018** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndobian.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

## 13. Critères d'évaluation

a) Dossier administratif :

- Absence de la caution bancaire ;
- Absence d'une pièce administrative ;

Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;

c) Capacité financière inférieure à 30% du montant prévisionnel ; ci) Figurer sur la liste des entreprises suspendues;

e) Obtenir moins de 70% de oui des critères **essentiels** ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

g) Certification des photocopies des documents certifiés ;

h) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

### Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

a) Références;

b) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

c) Matériel de chantier à mobiliser;

d) Méthodologie et organisation;

e) Offre financière ;

f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

## 14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera 1e marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09 / 677 67 21 36 / 698 97 60 16 dès publication du présent avis.

**NB:** Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*DOUALA le 17 Avril 2018*

*Le MAIRE*

***MANTAP Dieudonné***

# MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**COMMUNIQUE N° 0035/C/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/18 DU 22 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 0460/AOIO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 PORTANT SUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS, DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE, SEPT (07) MOTOS, UNE (01) EMBARCATION MOTORISEE ET D'EQUIPEMENTS DE GARAGE AUX TROIS PARCS NATIONAUX DE LA REGION DU NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE COMMUNIQUE :

Par **Décision n°0072/D/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/18 du 22 mars 2018** portant attribution du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert susvisé, le soumissionnaire ci-dessous est déclaré adjudicataire ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
Budget du Fonds Commun PSFE exercice 2017	Lot 1 : <b>Cameroon Motors Industries (CAMI)</b>	161 500 000 (cent soixante- un millions cinq cent mille)	30 jours
	Lot 2 : infructueux		

Le Directeur Général du concessionnaire **Cameroon Motors Industries (CAMI)** est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 807), de l'immeuble ministériel n°2, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 22 Mars 2018

Le **MINISTRE**

**NDONGO JULES DORET**

## MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**COMMUNIQUE N° 001/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO PORTANT ADDITIF N° 1A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINEDUB/CMPM/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN NOUVEL ASCENSEUR AU MINEDUB.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les dates limites de dépôt et d'ouverture des plis de l'Appel d'Offres de référence et d'objet repris sous rubrique sont modifiées ainsi qu'il suit :

### Au lieu de :

- Dépôt des offres : **19 Avril 2018 à 14 heures**
- Ouverture des plis : **19 Avril 2018 à 15 heures**

### Lire :

- Dépôt des offres : **03 Mai 2018 à 14 heures**
- Ouverture des plis : **03 Mai 2018 à 15 heures**

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 18 Avril 2018

Le *MINISTRE*

**YOUSOUF NÉE HADIDJA ALIM**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

**DECISION N°012/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION  
DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS  
N°001/DC/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU 09 FÉVRIER 2018 POUR L'EXTENSION DE LA  
CONNEXION INTERNET À LA DDMINEFOP/MAF DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU  
CENTRE \_\_\_\_\_ FINANCEMENT : BIP MINEFOP 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA A MFOU,**

*(AUTORITE CONTRACTANTE)*

*Vu la Constitution*

*Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,*

*Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement,*

*Vu le décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République,*

*Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés publics,*

*Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics,*

*Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,*

*Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics,*

*Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,*

*Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant inscription relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018,*

*Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,*

*Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics,*

*Vu le Dossier de Demande de Cotations N°001/DC/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 du 09 février 2018*



pour l'extension de la connexion internet à la DDMINEFOP/MAF Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

**FINANCEMENT : BIP MINEFOP 2018**

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à la Demande de Cotations N°001/DC/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 du 09 février 2018, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
unique	ETS BBN	6 999 975	Trente (30) Jours MFOU le 16 Avril 2018 Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**ENAMA GEORGES PATRICK**

**Article 2<sup>e</sup> :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

# MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINEDUB/CMPM/EXERCICE 2018 DU 16/04/2018 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BIDZAR, ARRONDISSEMENT DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, (REGION DU NORD).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP EXERCICE 2018  
**IMPUTATION**  
52 15 197 01 340020 2232

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2018, le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante) lance pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de la clôture de l'Ecole Publique de BIDZAR, Département du Mayo Louti, Région du NORD.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à construire la clôture de l'école publique de BIDZAR d'une longueur de 430 mètres linéaires.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdites prestations se chiffre à hauteur de 34 285 568 (trente quatre millions deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent soixante huit) FCFA TTC.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Génie Civil installées sur le territoire national.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire 52 15 197 01 340020 2232.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé, téléphone 222 2286 33, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, porte B01, Bât. B, BP1600 Yaoundé, téléphone 222 22 86 33, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) FCFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'acquisition du DAO.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont 01 (un) original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au Bâtiment B du MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, porte B01 au plus tard le 17/05/2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINEDUB/CMPM/2018 DU 17/05/2018 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BIDZAR, ARRONDISSEMENT DE FIGUIL, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, (REGION DU NORD).  
 NB : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 680 000 (six cent quatre vingt mille) FCFA établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des finances (voir la liste à la pièce 11 du DAO) ; cette caution devra être valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 17/05/2018, à 15 heures, heure locale par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINEDUB (Bâtiment A porte 618) siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera d'abord selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire.

### \*. Critères éliminatoires

Le système d'évaluation des critères éliminatoires sera binaire et portera sur les points suivants :

N°	DESIGNATION DU CRITERE
1	Absence d'une pièce du Dossier Administratif (1 en cas de présence de toutes les pièces, 0 en cas d'absence d'au moins une pièce) ;
2	Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier de candidature (1 si aucun document falsifié ou faux dans l'offre, 0 dans le cas contraire) ;
3	Non-respect de plus de 02 (deux) critères essentiels (1 si au moins 6 critères essentiels sur 8 sont respectés, 0 dans le cas contraire)
4	Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis (1 si aucun prix unitaire quantifié ne manque, 0 dans le cas contraire).

### \*. Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

- Références générales de l'entreprise ;
  - Références de l'entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;
  - Qualité du personnel ;
  - Moyens Matériels et logistiques de l'entreprise ;
  - Rapport de visite du site avec photos ;
  - Planning et délai d'exécution des travaux ;
  - Cahier des clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page et signé à la dernière page ;
  - Cahier des clauses Administratives Particulières (CCAP) complété paraphé à chaque page et signé à la dernière page.
- NB : seules les offres ayant satisfait à au moins 6 critères essentiels sur 8 seront soumises à l'évaluation financière.

#### **14. Attribution**

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura satisfait à 100% des critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bât. B, Porte B 01, BP1600 Yaoundé, téléphone 222 22 86 33.

YAOUNDE le 16 Avril 2018

Le *MINISTRE*

**YOUSOUF NÉE HADIDJA ALIM**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU LOGONE & CHARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001-BIS1/AONO/PR/MLNMAP/DREN/DDLC/CDPM/2018  
DU 05/04/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE  
DEUX SALLES DE CLASSE A L'ENIEG DE KOUSSERI ET AU CES DE ZIMADO, DEPARTEMENT DU  
LOGONE ET CHARI (LOT 1 : ENIEG DEKOUSSERI; LOT 2 : CES DEZIMADO)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 25 331 01 581336 2222 429

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU LOGONE ET CHARI, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'ENIEG de KOUSSERI et au CES de ZIMADO, réparti en lot comme suit :

Lot 1 ENIEG DE KOUSSERI 52 25 331 01 581336 2222 429 20 000 000 FRANCS CFA  
Lot 2 CES DE ZIMADO 52 25 331 01 5413187 2222 434 20 000 000 FRANCS CFA

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Les travaux préparatoires ;  
Les terrassements ;  
Les fondations ;  
Les maçonneries et élévation ;  
La charpente - la couverture ;  
Les menuiseries métalliques ;  
Les menuiseries bois ;  
L'électricité ;  
La peinture ;  
Les VRD ;

## 3. Cout Prévisionnel

Lot 1 ENIEG DE KOUSSERI 52 25 331 01 581336 2222 429 20 000 000 FRANCS CFA  
Lot 2 CES DE ZIMADO 52 25 331 01 5413187 2222 434 20 000 000 FRANCS CFA

## 4. Allotissement

Lot 1 ENIEG DE KOUSSERI  
Lot 2 CES DE ZIMADO

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public du MINESEC, Exercice 2018.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI (Secrétariat du Délégué) à KOUSSERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette des Finances de KOUSSERI, de la somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI (Secrétariat du Délégué) à KOUSSERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette des Finances de KOUSSERI, de la somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA

## 9. Remises des offres

(06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI (Secrétariat du Délégué), au plus tard le 27/04/2018 à 13 HEURES précises et devra porter la mention suivante :  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° OOÎ-bisI/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDLC/CDPM/2018 DU 05/04/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ENIEG DE KOUSSERI ET  
AU CES DEZIMADO, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI  
(Lot n° : {préciser l'intitulé du lot})  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution pour chaque lot est de cent vingt (120) jours. Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit quatre cent mille (400 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, le 27/04/2018 à 14 HEURES précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOGONE et CHARI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des altères de qualification,

c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- 3) Absence d'un sous-détail de prix.

fLB ; Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur : •

Page 2/3

- 3) Le personnel d'encadrement
- 4) Le matériel et les équipements essentiels
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet

Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées,

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont ;

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
  - 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
  - 3- l'offre financière, après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.
- N.B : Un soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, aux numéros de téléphones : 222 41 40 48 / 675 12 90 01, soit du Directeur de l'ENIEG (Tel ; 675 47 36 24) ou du Directeur du CES de ZIMADO (Tel : 699 37 62 72).

*KOUSSERI le 5 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**WANSO François**

# COMMUNE DE NDOBIAN

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 17/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN DEUX (02) LOTS EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de Ndobian, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de forages équipés de pompe à motricité humaine dans la Commune de Ndobian en deux (02) lots

- LOT 1 Construction d'un (01) forage équipé de PMH à BANGOPE;
- LOT 2 Construction d'un (01) forage équipé de PMH à FANDA.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- L'installation de chantier ;
- Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrogéologique ;
- L'implantation des ouvrages ;
- L'exécution de 02 forages ;
- L'équipement de 02 forages ;
- Le développement de 02 forages et essais de pompage par palier ;
- L'aménagement de surface et protection de la tête de forage ;
- La fourniture et la pose de 02 pompes à motricité humaine ;
- L'analyse des échantillons d'eau (physico-chimique et bactériologique);
- Le traitement de l'eau ;
- La formation d'un artisan réparateur par site pour assurer la maintenance des ouvrages et
- l'institution d'un comité de gestion ;
- La mise en service des équipements

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- lot 1: Huit millions Cinq Cent (8 500 000) FCFA;
- lot 2: Huit millions Cinq Cent (8 500 000) FCFA.

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots de 1 forage répartis dans les localités suivantes :

N° d'ordre	Localité	Nbre	Montant	Ligne budgétaire
1	BANGOPE	01	8 500 000	52 32 423 03641446 2811 851
2	FANDA	01	8 500 000	52 32 423 03641446 2811 851
	<b>TOTAL</b>	<b>02</b>	<b>17 000 000</b>	

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

## 6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2018.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 677 67 21 36 / 679 74 21 09 / 674 09 78 00

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 677 67 21 36 / 679 74 21 09 / 674 09 78 00 dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30.000 FCFA (Trente mille francs), payable à la Recette Municipale de la Commune de Ndobian.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **08/05/2018 à 10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**N°006/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 17/04/2018**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE**

**A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN DEUX (02) LOTS  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

**Lot 1 : 170 000 (Cent soixante dix mille) francs CFA**

**Lot 2 : 170 000 (Cent soixante dix mille) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08/05/2018** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndobian.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

## 14. Critères d'évaluation

### a) Dossier administratif

- 
- Absence d'une pièce administrative dans l'offre ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

### b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;

### c) Capacité financière inférieure à 30% du montant prévisionnel ;

### d) Figurer sur la liste des entreprises suspendues ;

### e) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;

### f) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

### g) Certification des photocopies des documents certifiés ;

### h) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

## Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

### a) Références;

### b) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

### c) Matériel de chantier à mobiliser;

### d) Méthodologie et organisation;

### e) Offre financière ;

### f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

## 15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 677 67 21 36 / 679 74 21 09 / 674 09 78 00 dès publication du présent avis.

*DOUALA le 17 Avril 2018*

*Le MAIRE*

***MANTAP Dieudonné***

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N° 005/C/FEICOM/DG DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 27 FEVRIER 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES D'ASSURANCES PAR LE FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2018, 2019 ET 2020, LOT 2 ASSURANCE MALADIE :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N° \_\_\_\_\_/D/FEICOM/DG du

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

<b>ADJUDICATAIRE</b>	<b>PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
AXA (ESTUAIRE) ASSURANCE BP: 906 DOUALA-CAMEROUN	(351.975.000) trois cent cinquante un millions neuf cent soixante-quinze mille	Trois (03) ans

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire à 72 heures pour souscrire audit marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 16 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Camille Philippe**

## MINISTERE DU COMMERCE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'APPLICATION INFORMATIQUE INTEGRANT LE SYGEP DANS PROBMS ET SA MISE EN LIGNE AU MINISTERE DU COMMERCE. LE MINISTRE DU COMMERCE LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Depuis la fin des années 90 (1997-1998), dans le souci d'assainir les finances publiques en général, et les dépenses publiques en particulier, le Gouvernement a institué la Mercuriale des prix et tarifs de référence des équipements, fournitures, des travaux et services divers destinés aux administrations publiques et parapubliques.

C'est un outil de contrôle et de maîtrise de la dépense publique, élaboré au Ministère en charge des prix, utilisé dans le seul cadre des transactions avec l'Etat et ses démembrements. Ainsi, ce répertoire des prix et tarifs fixés par l'Administration concourt à la lutte contre la surfacturation. L'application informatique qui gère la Mercuriale électronique est le SYGEP logé dans le serveur basé à la Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix.

Au fil des années cependant, sa production et sa diffusion ont fait face à un certain nombre de difficultés qu'il convient de relever, puis de surmonter.

En effet, dans le cadre de l'élaboration de ce document, il est apparu des difficultés de divers ordres, surtout pendant la phase de reprographie. En effet, celle-ci est la plus ardue et la plus pénible de toute la chaîne de production et s'effectue sur une période plus longue que celles consacrées aux autres phases, soit plus de 45 jours. En moyenne, la Mercuriale en version papier est rendue disponible pratiquement environ deux mois après la finalisation de la version électronique, ce qui est de nature à créer un risque sérieux sur le démarrage de l'exécution du Budget de l'Etat. Cette situation est due à la vétusté et à l'insuffisance des photocopieuses, des ronéos et autres machines de reliure utilisées. Cette opération qui est confiée à des personnels formés sur le tas ne se réalise pas toujours dans les règles de l'art ; cette opération bénéficie de l'utilisation d'une main-d'œuvre volontaire (de nombreux cadres et agents), dont disposait la Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix, jusqu'aux récentes nominations des responsables survenues au Ministère. Cette force de travail n'est actuellement plus disponible, et les personnes mobilisées lors de l'élaboration de la Mercuriale 2016 n'ont pas pu être désintéressées, du fait du financement insuffisant alloué à cette activité. Il apparaît ainsi nécessaire de penser à une modernisation des opérations par l'acquisition des machines multifonctions de duplication et de reliure, suffisamment performantes, dans un souci d'efficacité, d'économie de temps et de ressources financières.

S'agissant de la diffusion de la Mercuriale qui est notre principale préoccupation, il convient de relever que, pour son exploitation efficace, un certain nombre d'exemplaires sont mis gratuitement à la disposition des Administrations et que le reste est mis en vente, à raison d'un prix de 15.000 Francs CFA le tome. Toutefois, du fait de la piraterie dont la mercuriale est victime tant dans sa version électronique surtout, que dans la version papier, la mévente de cette dernière est si criarde que les ventes enregistrées par la régie de recettes de la Direction de la Métrologie, de la Qualité et des Prix, au cours de l'année 2016, ont diminué environ de moitié. Etant donné que ce qui a été observé en 2016 s'est reproduit en 2017, il y a lieu d'adopter une nouvelle approche.

Cet état des choses, allié à la demande grandissante de la Mercuriale électronique par les consommateurs, invite à une modernisation de la diffusion de ce document pour une consultation de proximité, voire gratuite.

De manière globale, ce projet rentrera en droite ligne de la mise en œuvre des très hautes directives du Chef de l'Etat prônant le développement de l'économie numérique.

Il faut envisager de créer une application informatique qui permette, d'une part de consulter gratuitement la version électronique de la Mercuriale en ligne, sur le site web du Ministère du Commerce, et d'autre part d'imposer de frais d'exploitation aux opérateurs économiques fournisseurs des Administrations, et aux exécutants des marchés publics passés de gré à gré, au moment des engagements financiers (PROBMIS-DGB-MINFI).

Par ailleurs, il convient de noter que le processus de transfert de compétences aux communes dans le cadre de la décentralisation fait de ces collectivités territoriale décentralisées de nouveaux consommateurs potentiels de cet outil, et sans doute aussi de nouveaux clients de la version papier.

## 2. Objet

### 1- Objectif Général

L'objectif général du projet vise à moderniser la diffusion de la mercuriale en vue de rendre cet outil plus disponible, plus attractif et efficient via le site web du Ministère du Commerce.

### 2- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du développement de l'application informatique intégrant le SYGEP dans PROBMIS et sa mise en ligne sont :

- Le développement d'une application informatique et son installation sur le site web du Ministère du Commerce en vue d'une consultation gratuite ;
- Le développement d'une application et son insertion dans PROBMIS pour vérifier que les frais d'exploitation de la mercuriale sont acquittés par un fournisseur de biens ou de services ;
- L'installation du SYGEP sur le site web du Ministère du Commerce et son déploiement sur le serveur central ;
- Le renforcement du débit de connexion internet du site web du Ministère du Commerce et l'acquisition du nom du domaine ([www.mercuriale.cm](http://www.mercuriale.cm));
- L'acquisition des outils d'intégration de moyens de paiements d'unité de connexion ;
- La traduction des éléments interactifs de l'application développée ;
- La formation du personnel des administrations utilisatrices de l'application.

### 3- Objet de la consultation

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour le développement de l'application informatique intégrant le SYGEP dans PROBMIS et sa mise en ligne au Ministère du Commerce.

### 3. Financement

Les prestations, objet du projet susvisé sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère du Commerce, Exercice 2018, pour un coût prévisionnel de **soixante millions (60 000 000) TTC**, Imputation N° 52 21 330004 2276.

### 4. Composition du dossier

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet des pièces du dossier à constituer au Service des Marchés Publics du Ministère du Commerce, porte 102, 1<sup>er</sup> étage, tél : 222 22 69 68.

### Dépôt et Ouverture des dossiers de candidature

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels sous plis fermés et scellés au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, porte 102 de l'Immeuble Rose, au plus tard **le 27 MAI 2018 à 13 heures**.

L'ouverture des offres aura lieu **le 27 MAI 2018** dans la salle des Conférences du Ministère du Commerce à 14 heures en présence des candidats qui le souhaitent ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix.

## 5. Evaluation et publication des resultats

### Durée de la consultation

La durée de la consultation est de trois (03) mois.

### Publication des résultats

Les Bureaux d'Etudes Techniques retenus à l'issue de la pré-qualification seront informés par voie de communiqué officiel.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, porte 102, les jours ouvrables.

YAOUNDE le 17 Avril 2018

Le **MINISTRE**

**MBARGA ATANGANA Luc Magloire**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N° 004/D/FEICOM/DG/ DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE -COMMANDE  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES ENCRES PAR LE FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

VU la loi N°92/007 du 14 aout 1992 portant Code du Travail ;

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM, modifié et complété par le décret N°2006/182 du 31mai 2006 ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2004/275 du 24 septembre portant Code des Marchés Publics ;

VU la Demande de Cotation N°001/DC/FEICOM/CIPM/2018 du 21 FEVRIER 2018 relative à la fourniture des encres au FEICOM

## **DECIDE:**

**Article 1er** : L'entreprise **ETS TAKAM BUSINESS COMPAGNIE, BP: 30800 Yaoundé** est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la fourniture des encres au FEICOM, objet de la Demande de Cotation N°001/DC/FEICOM/CIPM/2018 du 21 Février 2018 pour un montant de **(31.203.670) Trente-un millions deux cent trois mille six cent-soixante francs CFA** et pour un délai d'exécution de **dix (10) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

**Article 2** : Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Camille Philippe**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DES HAUTS PLATEAUX

**ADDITIF N°004/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/SPM-TBEC/2017 DU 03/04/2018 PORTANT SUR LA PROLONGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PR/IVMINMAP/DR-OU/DD-HP/CDPM-TBEC/2018 DU 09/03/2018 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAMENDJOU CHEFFERIE DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux au plus tard le **03/04/2018 à 14 heures précises**, heure locale contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

*Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert*

**N°005 / AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/CDPM-TBEC/2018 DU 16/02/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAMENDJOU CHEFFERIE, DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REGION DE L'OUEST.**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

### Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux au plus tard le **10/04/2018 à 14 heures précises**, heure locale contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

*Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert*

**N°005 / AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-HP/CDPM-TBEC/2018 DU 16/02/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAMENDJOU CHEFFERIE, DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX REGION DE L'OUEST.**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres sera effectuée par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts-Plateaux **le 03/04/2018** dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux à **15 heures**, heure locale.

Les soumissionnaires désireux ou leurs représentants dûment mandatés pourront prendre part à cette séance de dépouillement.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en copies certifiées conformes datant de moins de trois (3) mois pour le dossier original et en photocopies pour les copies.

### Lire plutot

L'ouverture des offres sera effectuée par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts-Plateaux **le 10/04/2018** dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts-Plateaux à **15 heures**, heure locale.

Les soumissionnaires désireux ou leurs représentants dûment mandatés pourront prendre part à cette séance de dépouillement.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en copies certifiées conformes datant de moins de trois (3) mois pour le dossier original et en photocopies pour les copies.

*BAHAM le 3 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

*TAKOUMBO François*

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° \_0078\_/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 DU  
\_13 AVRIL 2018\_ RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DU CONTROLE ET SURVEILLANCE  
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT SERVANT DE CDOU A L'AEROPORT INTERNATIONAL  
GAROUA CRÉDIT BIRD NO : 86500-CM ; N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P150999**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

**Le Gouvernement de la République du Cameroun** a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'Exécution du volet Aérien du PDST, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: « **recrutement d'un consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux de construction du bâtiment devant servir de CDOU à l'Aéroport International de Garoua** ».

## 2. Objet

N/A

## 3. Consistance des prestations

### 1. Le contrôle et la surveillance des travaux

*Il devra s'assurer avant le démarrage des travaux de la préparation des pièces à caractère technique figurant dans le dossier de consultation en liaison avec le Maître d'ouvrage, et vérifier tous les documents techniques, administratifs et financiers attendus de l'entreprise préalablement au démarrage des travaux.*

*En cours de chantier, il contrôlera l'exécution des travaux suivant le strict respect des spécifications techniques.*

### 1. Le contrôle géotechnique

*Il devra réaliser l'ensemble des essais nécessaires au contrôle des travaux (structure, géotechniques, matériaux, topographie, etc.).*

### 1. Le suivi environnemental et social

*Il assurera le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale du projet en général et le suivi du respect des clauses environnementales et sociales du marché telles que spécifiées dans le DAO en particulier.*

### 1. La clôture et fin du chantier

*Il assistera le Maître d'Ouvrage lors de la réception provisoire et la réception définitive des travaux. Et d'une manière générale : informer, assister, aider le Maître d'Ouvrage à exercer son rôle, à assumer ses engagements, à prendre toute décision nécessaire et utile à la bonne conduite et à la bonne fin du projet.*

## 4. Participation et origine

**Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA)**, invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux de construction des bâtiments en Afrique sub-saharienne.

**NB : Le Consultant sera retenu pour une durée de Dix (10) mois à partir de la notification de l'ordre service.**

## 5. Financement

**Crédit BIRD No : 86500-CM ;**

**N° d'Identification du Projet : P150999**

## 6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard : **QUATORZE JOURS APRES LA PUBLICATION DU PRESENT AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET** ; à 14 heures, heure locale, avec la mention :

**« Manifestation d'intérêt N°\_0078\_/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 Du \_13 Avril 2018\_, pour le recrutement d'un Consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux de construction du bâtiment du CDOU à Garoua ».**

**Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ;**

**Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan, Direction Générale de l'Autorité Aérienne, Service du Courrier ;**

**Email : [contact@ccaa.aero](mailto:contact@ccaa.aero)**

## 7. Composition du dossier

**Les Manifestations d'intérêt seront constituées (i) d'une présentation de la firme ou des membres du groupement le cas échéant, (ii) de son expérience général dans le suivi des travaux de génie civil, (iii) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux de bâtiment à plusieurs étages, (iv) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux en zone aéroportuaire, ou toutes autres zones exposé au risques sismiques, y compris les pièces justificatives de ses expériences (joindre les références, les copies 1ère page et page de signature des contrats, des PV de réception ou les attestations de service faits, Prospectus...).**

## 8. Critères d'évaluation

**1. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.**

**2. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Qualification de Consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.**

## 9. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09h00 à 15h00 heures locales.**

## 10. Evaluation et publication des resultats

N/A

*YAOUNDE le 13 Avril 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***ASSOUMOU KOKI Paule***

# CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**DECISION N°0381/CCIMA/SG/CJCM/CEAM PORTANT ANNULLATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION N°1097/CCIMA/5G/CJCM/CEAM DU 27 NOVEMBRE 2017**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**RESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN,**

La Constitution,

Vu La loi n°2001/016 du 23 juillet 2001 fixant le statut des chambres consulaires,

Vu Le Décret N°2001/380 du 27 novembre 2001 portant Changement de dénomination et réorganisation de la Chambre Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun,

Vu Le Décret n°2001/381 du 27 novembre 2001 fixant les conditions d'élection des membres de la Chambre de Commerce d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun,

Vu Le Décret n° 2016/118 du 16 Mars 2016 portant nomination de Monsieur Christophe EKEN, Président de la Chambre Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun

Vu Le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Codes des Marchés publics ;

Vu le Décret 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation Marchés Publics (ARMP)

Vu Le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 Mars 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu L'arrêté n°029/CAB/PM du 17 mai 2002 portant création des Commissions de Passation des Marchés auprès des Chambres Consulaires ;

Vu La Circulaire n° 0000909/C/MINFI du 30/12/2017 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;

Vu La Résolution n° 000002/CCIMA/AP du 13/10/2010 portant nomination de Monsieur HALIDOU BELLO, Secrétaire Général de CCIMA

Vu l'Appel d'Offres National Restreint n° 002/A0NR/CCIMA/CIPM/2017 du 13/10/2017 pour la réalisation des études architecturales et du business plan en vue de la construction d'un Centre International d'Exposition de référence sur le site du parc des expositions de Tsinga à Yaoundé;

Vu La Lettre de proposition d'attribution de la CIPM-CCIMA n° 00080/CCIMA/CIPM du 10/11/2017



Vu La Décision d'attribution n° 1097/CCIMA/SG/CJCM/CEAM du 27/11/2017 ;

Vu La correspondance n° 0083/CCIMA/SG/CJCM/CEAM du 09/01/2018 ;

Vu La Lettre du MINMAP 001997/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 du 02/04/2018 :

Vu Les nécessités de service ;

## **DECIDE:**

**Article 01** : La Décision n° 1097/CCIMA/SG/CJCM/CEAM du 27/11/2017 portant attribution de la Lettre-commande relative à la réalisation des études architecturales et du business plan en vue de la construction d'un Centre International d'Exposition de référence sur le site du parc des expositions de Tsinga à Yaoundé, suite à l'appel d'offres national Restreint n° 002/AONR/CCIMA/CIPM/2017 du 13/10/2017 au Cabinet d'architecture AIDA SARL, 6769-Yaoundé Tél 222 235 770 est annulée conformément aux dispositions de l'article 36 du code des marchés publics.

*DOUALA le 16 Avril 2018*

**Article 02** : La consultation sera relancée au moment opportun conformément à la réglementation en vigueur.

*Le PRÉSIDENT*

**Article 02** : Le Directeur Administratif et Financier, le Contrôleur Financier et l'Agent comptable sont **EKEN Christophe** le concerne, chargés de exécution de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°006/D/FEICOM/DG/ DU 16 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES D'ASSURANCE PAR LE FEICOM POUR LES EXERCICES 2018,2019 ET 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**"LE DIRECTEUR GENERAL,**

VU la loi N°92/007 du 14 aout 1992 portant Code du Travail ;

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM, modifié et complété par le décret N°2006/182 du 31mai 2006 ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2004/275 du 24 septembre portant Code des Marchés Publics ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2018 du 27 février 2018 relatif à la souscription triennale des polices d'assurances par le FEICOM pour les exercices 2018, 2019 et 2020

## **DECIDE:**

**Article 1er :** L'entreprise **ZENITHE INSURANCE SA BP: 1540 Douala, TEL : (237) 233 434 132/233 434 133**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la souscription triennale des polices d'assurances par le FEICOM, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N °003/AONO/FEICOM CIPM//2018 du 27 FEVRIER 2018, **LOT 1 ASSURANCE AUTOMOBILE pour un montant de** (156.087.132) cent cinquante-six millions quatre-vingt-sept mille cent trente-deux francs CFA, et pour un délai d'exécution de trois (03) ans à compter du 01<sup>er</sup> Avril 2018.

**Article 2 :** Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du marché y afférent.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-



# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 004/ ADC/MINREX/CMPM/2018 DU 06 AVRIL 2018 POUR  
L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTÈRE DES RELATIONS  
EXTÉRIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2018 IMPUTATION :  
52 06 340010 2276**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
52 06 340010 2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, une Demande de Cotation pour la fourniture des équipements informatiques au Ministère des Relations Extérieures.

## 2. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de **Trente Cinq Millions (35 000 000)** de Francs CFA Toutes Taxes Comprises Toutes Taxes Comprises.

## 3. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

## 4. Financement

La Fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, Imputation : 52 06 340010 2276, pour le coût prévisionnel de **Trente Cinq Millions (35 000 000)** de Francs CFA Toutes Taxes Comprises Toutes Taxes Comprises.

## 5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Cinquante Cinq Mille (55 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

## 7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 04 mai 2018 à 15 heures précises**.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« *DEMANDE DE COTATION N° 04/DC/MINREX/CMPM/2018 DU 06 avril 2018 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.* »

## 8. Delai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder **un (01) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison de la Fourniture.

## 9. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **Sept Cent Mille (700 000) Francs CFA** délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date-limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

***NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place de la caution de soumission.***

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps, **le 04 mai 2018 à 16 heures précises**, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la **Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures**, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

## 11. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- A. Absence ou non-conformité au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant, d'une pièce administrative;
- B. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- C. Omission d'un prix unitaire ;
- D. Note évaluation technique inférieure à vingt-trois (23) «oui» sur vingt-sept (27).

2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- A. Présentation de l'offre ;
- B. Agrément comme entreprise du secteur des TIC ;
- C. Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit ;
- D. Fournitures similaires livrées ;
- E. Compatibilité de la Fourniture et services connexes proposés avec les spécifications techniques ;
- F. Modalités et planning d'exécution de la livraison ;
- G. Service après-vente.

La grille détaillée d'évaluation figure à la Pièce n° 8 (8.2 : Grille d'Evaluation).

## 12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

## 13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

**NB :** « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 6 Avril 2018

Le *MINISTRE*

**MBELLA MBELLA Lejeune**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BUI

**ADDENDUM NO:007/2018 WITHIN THE FRAMEWORK OF THE 2018 PUBLIC INVESTMENT BUDGET (RIB), THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR BUI (CONTRACTING AUTHORITY), FOLLOWING SOME PROCEDURAL LAPSE HEREBY MODIFY THE DATE FOR THE SUBMISSION AND OPENING OF BIDS FOR THE FOLLOWING TENDER:1) REQUEST FOR QUOTATION N°:02/RQ/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 27TH FEBRUARY 2018 FOR THE ACQUISITION OF A BRAND NEW AMBULANCE TO OKU DISTRICT HOSPITAL, OKU SUB DIVISION , BUI DIVISION, NORTH WEST REGION,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>SUBMISSION OF BIDS on 05th April 2018 at 10am local time</b>, The Opening and Evaluation of the Bids on 5th April 2018 at 11 am in the conference Hall of MINMAP Bui bythe Divisional Tenders" Board.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>SUBMISSION OF BIDS on 26th April 2018 at 10am local time</b>, The Opening and Evaluation of the Bids on 26th April 2018 at 11 am in the conference Hall of MINMAP Bui by the Divisional Tenders" Board.</p>

*KUMBO le 16 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

*ABDOU KANFON Burno*

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU LOGONE & CHARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°  
002-BIS1/AONO/PR/MLNMAP/DREN/DDLC/CDPM/2018 DU 05/04/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE,  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE  
PUBLIQUE D'AMTALIA DANS LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DULOGONE  
ET CHARIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 15 197 01 641378 2811426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DU LOGONE ET CHARI, Autorité Contractante, lance, en procédure d'urgence, pour le compte du Maire de la COMMUNE de WAZA, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique d'AMTALIA.

## 2. Consistance des prestations

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture ;
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? Les menuiseries bois ;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? Les VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC : 20 500 000 (vingt millions cinq cent mille) Francs CFA.

## 4. Allotissement

N/D

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018.  
? Imputation ; 52 15 197 01 641378 2811426 ;  
? Montant prévisionnel TTC : 20 500 000 (vingt millions cinq cent mille) Francs CFA.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI (Secrétariat du Délégué) à KOUSSERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de WAZA, de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI (Secrétariat du Délégué) à KOUSSERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de WAZA, de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI (Secrétariat du Délégué), au plus tard le 27/04/2018 à 13 HEURES précises et devra porter la mention suivante :  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
002-bis//AONO/PR/MINMAP/DREN/DDLC/CDPM/2018 DU05/04/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE,  
POUR LESTRAVAUXDE CONSTRUCTION DVN BLOCDE DEUX SALLESDE CLASSEA L'ECOLEPUBLIQUE  
D'AMTALIA DANS LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENTDU LOGONE ETCHARI  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de cent vingt (120) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit QUATRE CENT DIX MILLE (410 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent dix mille (410 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, le 27/04/2018 à 14 HEURES précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOGONE et CHARI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Avoir abandonné un marché cours des trois (03) dernières années ;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;
- 3) Absence d'un sous-détail de prix.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur^

Page 2/3

- 2) Les referenes de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal a 80% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE etCHARI, aux numéros de téléphones : 222 41 40 48/ 675 12 90 01, soit de la Mairie de WAZA.

*KOUSSERI le 18 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**WANSO François**

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**COMMUNIQUE N° 00000022 /C/MPT/CEP-CAB/SPM(AI)/2018 DU 11 AVR 2018 PORTANT PUBLICATION  
DE L'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°00000009/AONO/MPT/CEP-CAB/CSPM/2018 DU 23 MARS 2018 POUR LA CONSTRUCTION DES  
LOCAUX TECHNIQUES A LA CAMTEL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des postes et Télécommunications communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°00000009/AONO/MPT/CEP-CAB/CSPM/2018 du 23 mars 2018 pour la Construction des locaux techniques à la CAMTEL est annulé.

YAOUNDE le 11 Avril 2018

Le MINISTRE

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BUI

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 09/ONIT/MINMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 13TH APRIL 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT CNFZVH-JAKIRI IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION. (EMERGENCY PROCEDURE)**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
 52 31 409 05 591626 2222 959

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Within the frame work of the 2018 Public Investment Budget (RIB), the Divisional Delegate for Public Contracts Bui "Contracting Authority" hereby launches by emergency procedure an open National Invitation to tender for the construction of a block of two (02) classrooms at CNFZVH-JAKIRI in Bui Division. This Invitation to tender follows:

Lot N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duration in months
01	Construction of a block Of Two (02) classrooms at CNFZVH-Jckiri	CNFZVH-JAKIRI - Jakiri Sub Division	400 000	20 000 000	52 31409 05 591626 2222 959	03

## 2. Consistance des prestations

Work to be done consists of constructing a block of two(02)classrooms at CNFZVH-Jokiri in Bui Division. The works include the following:

Lot 100: Preparatory works and studies

Lot 200: Earth Works

Lot 300: Foundation

Lot 400: Block work in elevation

Lot 500: Carpentry works

Lot 600: Metallic works

Lot 700: Electricity

Lot 800: Painting

Lot 900: Drainage works and pavement

Lot1000: Hygien and Environmental Protection

## 3. Cout Prévisionnel

Lot N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duration in months
01	Construction of a block Of Two (02) classrooms at CNFZVH-Jckiri	CNFZVH-JAKIRI - Jakiri Sub Division	400 000	20 000 000	52 31 409 05 591626 2222 959	03

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and have experience in the domain concerned.

## 6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the MINEPIA for the 2018 financial year as signed by the Director General of the CNFZVH-Jaklri, Authorizing officer with Budget Heads N° 52 31 409 05 591626 2222 959.

## 7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender at the Divisional Delegation of Public Contracts Bui. Tel: 233 221 584/233 221 574

## 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Divisional Delegation of Public Contracts Bui, at the Service for the Award of Public Contracts Bui, 233221 584/233 221 574 as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (40000)Forty thousand CFA francs payable at any Public Treasury representing the cost of purchasing the tender file.

## 9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, shall be submitted to the Divisional Delegation of Public Contracts Bui, not later than **9th May 2018 at 10.00am local time**. It should be labelled as follows:

**"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER  
N° 09/ONIT/MINIMAP/RDNW/DDB/BDTB/2018 OF 13th APRIL 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 10  
CLASSROOMS AT CNFZVH-JAKIRI IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION. ;**

***TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION"***

## 10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be three (03) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of commencement works.

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of FCFA 400 000 [Four Hundred Thousand CFA francs] issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the tender file shall be required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice. Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

## 12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be reproduced in the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

### 13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on **9th May 2018 at 11 am local time**, by the Divisional Tenders Board in the Conference Hall of the Divisional Delegation MINMA. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

### 14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

#### **Eliminatory criteria**

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according to the essential criteria. The failure to meet these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

- Absence of an administrative document;
- Bids submitted after the deadline or time limit,
- Absence of the bid bond or bid bond not issued directly in bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of the economy;
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration or forged documents;
- Bids submitted in unsealed external envelopes,
- A bid with the external envelope carrying a signature mark leading to the identification of the bidder.
- Incomplete financial file.
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".
- Absence of quantified unit price.
- Financial situation below a third of the estimated cost.
- Bidders who have abandoned a project within the last two previous years.

#### **Essential criteria**

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the invitation to tender.

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff ;
- Logistics (Equipment);
- Methodology;

#### **Financial capacity;**

- Attestation of site visit signed by the Contractor
- Report of site visit signed by the Contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped)
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Pre- Financing capacity not less than 80% of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

#### **This Main qualification criteria**

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria to account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 80% of the essential criteria

### 15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the bid and technical quality. (See article 33 of the public contracts code).

## 16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of(ninety) 90 days from the deadline set for the submission of

The maximum execution deadline provided for by the Contracting Authority shall be ninety (90)days maximum, as from the date of the service order.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Divisional Delegation, Service of award of Pub

*KUMBO*

*Le DÉLÉGUÉ DÉ*

*ABDOU*

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° \_0079\_/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018  
DU \_13 AVRIL 2018\_ RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DU CONTROLE ET  
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT SERVANT DE CDOU A  
L'AEROPORT INTERNATIONAL MAROUA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

**Le Gouvernement de la République du Cameroun** a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'Exécution du volet Aérien du PDST, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **recrutement d'un consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux de construction du bâtiment devant servir de CDOU à l'Aéroport International de Maroua** ».

## 2. Objet

N/A

## 3. Consistance des prestations

**Les Services de consultants comprennent :**

### 1. Le contrôle et la surveillance des travaux

*Il devra s'assurer avant le démarrage des travaux de la préparation des pièces à caractère technique figurant dans le dossier de consultation en liaison avec le Maître d'ouvrage, et vérifier tous les documents techniques, administratifs et financiers attendus de l'entreprise préalablement au démarrage des travaux.*

*En cours de chantier, il contrôlera l'exécution des travaux suivant le strict respect des spécifications techniques.*

### 1. Le contrôle géotechnique

*Il devra réaliser l'ensemble des essais nécessaires au contrôle des travaux (structure, géotechniques, matériaux, topographie, etc.).*

### 1. Le suivi environnemental et social

*Il assurera le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale du projet en général et le suivi du respect des clauses environnementales et sociales du marché telles que spécifiées dans le DAO en particulier.*

### 1. La clôture et fin du chantier

*Il assistera le Maître d'Ouvrage lors de la réception provisoire et la réception définitive des travaux. Et d'une manière générale : informer, assister, aider le Maître d'Ouvrage à exercer son rôle, à assumer ses engagements, à prendre toute décision nécessaire et utile à la bonne conduite et à la bonne fin du projet.*

## 4. Participation et origine

**Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA)**, invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux de construction des bâtiments en Afrique sub-saharienne.

**NB : Le Consultant sera retenu pour une durée de Neuf (09) mois à partir de la notification de l'ordre service.**

## 5. Financement

*Crédit BIRD No : 86500-CM ;*

*N° d'Identification du Projet : P150999*

## 6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard : **QUATORZE JOURS APRES LA PUBLICATION DU PRESENT AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET** ; à 14 heures, heure locale, avec la mention :

*« Manifestation d'intérêt N°\_0079\_/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 Du \_13 Avril 2018\_, pour le recrutement d'un Consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux de construction du bâtiment du CDOU à Maroua».*

Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ;

Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan, Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Service du Courrier ;

Email : [contact@ccaa.aero](mailto:contact@ccaa.aero)

## 7. Composition du dossier

*Les Manifestations d'intérêt seront constituées (i) d'une présentation de la firme ou des membres du groupement le cas échéant, (ii) de son expérience général dans le suivi des travaux de génie civil, (iii) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux de bâtiment à plusieurs étages, (iv) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux en zone aéroportuaire, ou toutes autres zones exposé au risques sismiques, y compris les pièces justificatives de ses expériences (joindre les références, les copies 1ère page et page de signature des contrats, des PV de réception ou les attestations de service faits, Prospectus...).*

## 8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Qualification de Consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants

## 9. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09h00 à 15h00 heures locales.**

## 10. Evaluation et publication des resultats

N/A

YAOUNDE le 13 Avril 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**



# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FEICOM-AFD/2018 DU 11N  
AVRIL 2018 POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER UNE ETUDE DE  
DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU FEICOM DANS SA FONCTION DFE PRET AU SERVICE PUBLIC  
LOCAL, DANS LA PERSPECTIVE DE GESTION DE PRETS NON SOUVERAINS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Etablissement Public Administratif (EPA), créé en 1974 par la loi portant organisation communale, et placé sous la double tutelle du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) et du Ministère en charge des Finances (MINFI), a pour mission principale d'accompagner les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) dans la réalisation de leurs projets de développement. Il constitue de ce fait des maillons essentiels du financement de la décentralisation au Cameroun.

A ce titre, il finance les projets communaux et intercommunaux visant l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations, et reverse aux Communes et Communautés Urbaines sur une base réglementaire, les Impôts Communaux Soumis à la Péréquation (ICSP), la Dotation Générale de la Décentralisation (DGD), et toutes autres ressources à la demande du Gouvernement.

Toutefois, ces ressources mises à disposition par le FEICOM et toutes celles provenant des transferts de fiscalité et des dotations affectés par l'Etat aux CTD, ne permettent pas de satisfaire leurs besoins sans cesse croissants, au regard de l'importance des compétences qui leur sont transférées depuis 2010 dans le cadre du processus de décentralisation.

Après sa restructuration en 2005 sur décision des pouvoirs publics, le rôle du FEICOM a été renforcé en matière de mobilisation de ressources destinées au développement local, à travers le Décret présidentiel du 31 mai 2006 qui l'habilite à recevoir toutes les ressources provenant de la coopération internationale ou celles dont la gestion lui est confiée au regard de ses missions.

En vue d'évaluer ses capacités à assurer ses missions, l'organisme a fait l'objet de plusieurs audits internationaux. Le dernier audit date qui a été réalisé en 2011 sur financement conjoint de l'Etat du Cameroun, de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Banque Allemande pour le Développement (KfW), a conclu de manière univoque que « *l'institution réunissait les conditions nécessaires pour servir d'intermédiaire pour des financements sous forme de don ou de prêt* ».

Ce constat a permis de renforcer la crédibilité du FEICOM auprès d'un bon nombre de bailleurs de fonds. C'est ainsi que la KfW a mis à la disposition de l'organisme sous forme de don, des ressources d'un montant de 10 milliards de FCFA en vue du financement du Programme-Décentralisation-FEICOM-Villes Moyennes (PDFVM), tandis que la Banque Africaine de Développement (BAD) a financé à travers un don rétrocédé d'un montant de 12 milliards de FCFA, la mise en œuvre du Programme d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural et Semi Urbain (PAEPA-MRU, PAEPA -MSU).

Au plan national, le FEICOM, a bénéficié d'une ligne de crédit de 10 milliards de FCFA ouverte par le Crédit Foncier du Cameroun (CFC) en 2014, en vue du financement d'un programme de renforcement de l'offre en logements dans les villes secondaires. Très court terme enfin, la mise en œuvre du Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV) sera financée à hauteur de plus de 20 millions d'Euros par l'Union Européenne et la KfW.

Dans la même lancée et afin d'assurer l'alignement de ses interventions aux exigences des agendas et standards internationaux et nationaux, le FEICOM a développé une collaboration technique avec des organismes tels que ONU-HABITAT, l'UNICEF, la

et des institutions universitaires et/ou spécialisées à l'instar de l'Institut Panafricain de Développement-Afrique Centrale (IPD-A), l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), l'Institut National de la Statistique (INS) et l'Institut National de Cartographie (INC).

S'appuyant sur son habilitation à rechercher des ressources additionnelles pour le financement du développement local et ayant été retenu par le Ministre des Finances parmi les entreprises publiques camerounaises autorisées à souscrire à l'offre de financement en prêts non-souverains de l'AFD, le FEICOM a engagé des pourparlers avec ladite Agence. C'est ainsi que depuis 2015, l'AFD a dispensé au profit d'une quinzaine d'entreprises cibles, plusieurs séances de sensibilisation, portant notamment sur les prérequis et les points d'attention pour bénéficier de son offre, avec l'appui des experts internationaux spécialisés dans le diagnostic financier et la gouvernance d'entreprise.

Ces séances de sensibilisation ont été suivies de rencontres bilatérales entre le FEICOM et l'AFD dans l'optique de mieux appréhender le rôle du FEICOM dans l'accompagnement des Collectivités Territoriales Décentralisées, son fonctionnement, les produits ainsi que son positionnement institutionnel.

Suite à la requête que lui a adressée le FEICOM, l'AFD a engagé l'examen de l'opportunité d'accorder un prêt non-souverain à l'organisme, sous forme d'une ligne de crédits en faveur des Collectivités Territoriales Décentralisées, destinée au financement des projets d'investissements générateurs de revenus. A ce stade des échanges, il a été convenu de réaliser une étude de diagnostic stratégique du FEICOM dont les termes de référence ont été préparés de façon consensuelle par les deux parties, en vue de cerner :

- sa solidité financière et les éléments de structuration à envisager en cas de mise en place d'un prêt non souverain ou de tout autre financement dont le remboursement incomberait directement au FEICOM ;
- son degré de rattachement au risque de l'Etat camerounais, et les dispositions éventuelles à prendre pour en circonscrire la portée ;
- sa capacité à gérer une ligne de crédit destinée à la réalisation des projets générateurs de revenus dans les CTD.

L'examen détaillé de cette dernière dimension constitue le cœur de la présente étude de diagnostic qui sera principalement ciblée sur la fonction de prêts aux Collectivités Territoriales Décentralisées. Tout en appréhendant le FEICOM dans son environnement institutionnel, il devra prioriser les variables sur lesquelles l'organisation peut agir le plus directement, en privilégiant autant que possible une approche « fonctionnelle ».

A cet effet, le Directeur Général du FEICOM fait publier le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) en vue de sélectionner un Consultant (cabinet, bureau d'études, groupement de consultants, etc.) pouvant réaliser le diagnostic stratégique sus-évoqué.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet de recruter le consultant qui sera chargé de conduire l'étude de diagnostic stratégique visant à évaluer la capacité du FEICOM à gérer un prêt non-souverain destiné au financement de projets générateurs de revenus portés par les CTD, selon les exigences de l'AFD.

## 3. Consistance des prestations

Tout en prenant en compte les différents travaux en cours, les prestations du Consultant dont les détails figurent dans les Termes de Référence de l'étude, consisteront essentiellement en :

- l'analyse diagnostique du FEICOM dans son activité de financement de l'investissement au niveau local sous forme de prêts non-souverains, adaptée aux besoins et aux capacités d'absorption des CTD camerounaises, et adossée à un modèle économique pérenne ;
- l'identification des conditions et des pistes d'évolution pour le développement d'une activité de gestion de prêts non-souverains, adaptée aux besoins et aux capacités d'absorption des CTD camerounaises, et adossée à un modèle économique pérenne ;
- l'identification et la proposition des conditions et des pistes d'évolution pour un développement et une meilleure structuration d'une fonction d'intermédiation financière, en lien notamment avec les partenaires financiers internationaux ;
- La formulation de recommandations en matière d'actions prioritaires de renforcement des capacités pour l'exercice des fonctions de prêt et d'intermédiation financière.

## 4. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte aux cabinets, bureaux d'études, groupements consultants nationaux et/ou internationaux spécialisés, justifiant d'une expérience d'au moins **dix (10) ans**.

## 5. Financement

N/A

## 6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, devront être déposés sous pli fermé et scellé au Secrétariat de la Direction de la Coopération porte 03, tél 264 sise à la Direction Générale du FEICOM au plus tard le 17 MAI 2018 à 14H00 (heure locale) avec la mention suivante :

### AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°002/ASMI/FEICOM-AFD/ 2018 DU 2018

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER UNE ETUDE DE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE ET DE PRET AU SERVICE PUBLIC LOCAL, DANS LA PERSPECTIVE DE GESTION DE PRET NON-SOUVERAINS**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

***N.B* : Les candidats intéressés peuvent se procurer les Termes de Référence de la consultation à la Direction de la Coopération du FEICOM (Secrétariat du Directeur), à l'adresse email suivante : [feicom@feicom.cm](mailto:feicom@feicom.cm) ou sur le site internet [www.feicom.cm](http://www.feicom.cm) dès la publication du présent avis.**

## 7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

### 1. Volume 1 - Pièces administratives

Le volume 1 comprend les documents administratifs suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée et précisant l'adresse et la localisation de la structure candidate ;
- les justificatifs de l'existence légale du Consultant ou une fiche d'engagement solidaire (cas de groupement de consultants)

### 2. Volume 2 - Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

#### **a) Les références dans le domaine sollicité notamment :**

- des brochures sur la présentation de la structure (cas d'un cabinet ou d'un bureau d'études) ;
- la liste des domaines de spécialisation et l'expérience des experts dans des prestations similaires ;
- les références dans les domaines retenus pour les missions ;

Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- une copie de l'extrait du contrat (page de présentation, pages de détails estimatifs et quantitatifs et pages de signature) ;
- une copie du procès-verbal de réception, du rapport final ou tout autre document jugé équivalent.

#### **b) Le personnel pressenti pour la mission**

Chaque candidature devra être accompagnée d'une copie du diplôme le plus élevé (relatif au domaine de spécialité) et d'un curriculum vitae datant de moins de trois (03) mois et dûment signé de chaque expert.

Le Consultant en charge de l'étude devra mettre à disposition une équipe composée :

- d'un expert senior de profil financier, spécialiste en financement des collectivités locales et ayant une bonne maîtrise du fonctionnement d'un établissement public de crédit ;
- d'un expert national spécialiste en décentralisation, développement local et fiscalité locale ayant une bonne connaissance du contexte camerounais ;
- d'un spécialiste des organisations publiques, des problématiques managériales et de développement institutionnel.

#### **c) L'autorisation de vérification des déclarations**

Cette autorisation dûment signée du candidat permettra au FEICOM de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude et de la véracité des informations présentées.

## 8. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires.

- Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

## 2. Critères essentiels.

L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	Critères	Points
1.	Pertinence de la lettre de manifestation d'intérêt	<b>05</b>
1.	Références acquises au cours des cinq derniers exercices par le soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires à celles envisagées	<b>30</b>
1.	Compréhension de la mission et pertinence des observations sur les termes de références (03 pages maximum)	<b>15</b>
1.	Qualification et expérience du personnel pressenti pour la réalisation des prestations envisagées (copies des diplômes et curricula vitae signés)	<b>45</b>
1.	Présentation du Dossier de Manifestation d'Intérêt	<b>05</b>
<b>Total des points</b>		<b>100</b>

Seuls les candidats qui auront totalisé **une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100)** à l'issue de l'évaluation, seront retenus pour participer à l'appel d'offres restreint.

## **9. Renseignements Complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction de la Coopération du FEICOM sis au 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème Yaoundé, Cameroun, **Tél.**(237) 222 23 51 64 / (237) 222 22 27 28 - **Fax.**(237) 222 23 17 59 Poste 185 ou écrire à l'adresse courriel suivante : [feicom@feicom.cm](mailto:feicom@feicom.cm) avec comme objet « **ASMI Etude Diagnostic stratégique du FEICOM\_ Renseignements complémentaires** »

## **10. Evaluation et publication des resultats**

N/A

YAOUNDE le 11 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Camille Philippe**

# MINISTERE DU COMMERCE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
N°002/AAMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LE  
RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DU DEPLOIEMENT DU SYGERME AU MINISTERE DU  
COMMERCE. LE MINISTRE DU COMMERCE LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION  
D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES QUI DÉSIRENT PARTICIPER À  
LA PRÉ-QUALIFICATION POUR L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE SUR FINANCEMENT DU BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

La saisie et le calcul manuels des frais métrologiques donnent lieu parfois à des erreurs, souvent à des oublis de recouvrement. Cette situation qui prévaut dans tous les Services de métrologie légale, aussi bien centraux que déconcentrés, est très préoccupante. Par ailleurs, la maîtrise du parc des instruments de mesure sur toute l'étendue du territoire n'est pas effective.

Face à ces difficultés, le Ministère du Commerce s'est doté d'une application informatique afin d'automatiser ces procédures qui avait pour objet la sécurisation des recettes relatives à la métrologie légale.

Ce logiciel a été spécialement conçu et développé afin que les organismes agréés puissent établir les contrats de vérification, saisir et gérer les données administratives (détenteurs, demandeurs, constructeurs, contrats), les données métrologiques des récipients-mesures, les points de mesure de jaugeage, calculer et imprimer les valeurs de barème, éditer les constats de vérification en fonction du type de récipient-mesure choisi, et d'établir le certificat de jaugeage qui comprend les indications relatives à l'identification du récipient-mesure et auquel le barème est annexé.

Cependant, depuis l'acquisition de ce logiciel, il ne fonctionne que dans les services centraux. Son extension dans les services déconcentrés n'a pas été possible jusqu'ici du fait du manque d'un réseau intranet, et de la technologie utilisée qui ne le rend pas accessible via internet.

Dans le but de rendre rapidement opérationnel cette application, il est nécessaire de faire migrer ce logiciel SYGERME vers une plateforme web (accessible à partir du réseau internet).

### 1- Objectif Général

L'objectif général du projet est la migration du logiciel SYGERME vers une application web.

### 2- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du renforcement du dispositif du déploiement du SYGERME au Ministère du Commerce sont :

- Le développement et la mise en ligne d'une application web pour la sécurisation des recettes métrologiques ;
- La sécurisation de l'application (SYGERME) avec des certificats de sécurité ;
- La formation des utilisateurs.

## 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour le renforcement du dispositif du déploiement du SYGERME au Ministère du Commerce.

## 3. Financement

Les prestations, objet du projet susvisé sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère du Commerce, Exercice 2018, pour un coût prévisionnel de vingt-quatre millions cent soixante-quatre mille (24 164 000) TTC, Imputation N° 52 21 330004 2022.

## 4. Composition du dossier

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet des pièces du dossier à constituer au Service des Marchés Publics du Ministère du Commerce, porte 102, 1<sup>er</sup> étage, tél : 222 22 69 68.

## Dépôt et Ouverture des dossiers de candidature

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels sous plis fermés et scellés au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, porte 102 de l'Immeuble Rose, au plus tard **le 30 MAI 2018 à 13 heures**.

L'ouverture des offres aura lieu **le 30 MAI 2018** dans la salle des Conférences du Ministère du Commerce à **14 heures** en présence des candidats qui le souhaitent ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix.

## 5. Evaluation et publication des résultats

### Publication des résultats

Les Bureaux d'Etudes Techniques retenus à l'issue de la pré-qualification seront informés par voie de communiqué officiel.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, porte 102, les jours ouvrables.

### Durée de la consultation

La durée de la consultation est de **trois (03) mois**.

YAOUNDE le 17 Avril 2018

Le MINISTRE

**MBARGA ATANGANA Luc Magloire**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NOUN

**DECISION N° 05 /PR/MINMAP/DR-OU/DD-NOUN/SPM/2018 DU 17 AVRIL 2018 DECLARANT INFRACTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002 AFFERENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE, D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DU DEPARTEMENT DU NOUN ET D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU NOUN,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget

de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés

pour l'exercice 2018 ;

Vu l'Arrêté n° 222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination de Monsieur TAGNY DEFFO Cher Ami, Délégué Départemental des Marchés Publics

du Noun ;

Vu la Décision n°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 03 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales des Marchés Publics ;

Vu Le Procès-Verbal n° 026/PV/PR/MINMAP/DR-OU/DD-N/CDPM/2018 du 12 aVRIL 2018 de la Commission Départementale de Passation

des Marchés Publics du Noun portant examen et proposition d'infructuosité;

### **DECIDE:**

**Article 1er** - Le Dossier d'Appel d'Offres n°002 relative aux travaux de construction d'un bloc de 02 deux salles de classe, d'une salle de classe dans certaines écoles primaires du Département du Noun et d'un bloc de 02 deux salles de classe au Lycée de Manchoutbi; est déclaré **infructueux**.

**Article 2** - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-



*FOUMBAN le 17 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**TAGNY DEFFO**



# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

**COMMUNIQUEN° 016/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMI/2018 DU 17 AVRIL 2018PORTANT PUBLICATION  
DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°  
016/PR/MINMAP/DR-AD/CRPM-TBEC/SMI/2018 DU 15 MARS 2018 EN PROCEDURED'URGENCE  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALEDU TOURISME  
ET DES LOISIRS DU MAYO-BANYO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE** : Le Délégué Départemental du Tourisme et des Loisirs du Mayo Banyo.

**FINANCEMENT** : Budget d'Investissement Public du MINTOUL, Exercice 2018.

Lé Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua à Ngaoundéré, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N° 016/D/PR/MINMAP/DR-AD/SMI 2018 DU 17 AVRIL 2018, La lettre commanae objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

<b>Lot de soumission</b>	<b>Attributaire (s)</b>	<b>Montant proposé TTC en FCFA</b>	<b>Montant corrigé TTC en FCFA</b>	<b>Délai (s) ;</b>
Lot unique	ETS TITANIC et CIE B.P: 578 Ngaoundéré	25 000 000	25 000 000	04 mois

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua pour l'établissement du Marché y relatif.

*NGAOUNDERE le 17 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BOUBAKARY SADOU**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD OUEST

**DECISION N° 018/MINMAP/RDNW/SMI/BST OF BEARING ON THE AWARD FOR OPEN NATIONAL INVITATION TENDER NO 10/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 03/02/2018 FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF AN INTEGRATED HEALTH CENTRE (I.H.C) IN ADUK IN THE NORTH WEST REGION**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the Decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes

the Decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public

Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05 August 2013;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23

February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016 on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments, Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;

MINDFUL OF: The Award proposal by the Regional Tenders Board: CONSIDERING : OPEN NATIONAL INVITATION TENDER NO 10/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 03/02/2018

## DECIDES

Article 1: That, the Contract to carry out THE CONSTRUCTION WORKS OF AN INTEGRATED HEALTH CENTRE (I.H.C) IN ADUK IN THE NORTH WEST REGION following the invitation to tender mentioned above is awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

N°	HOLDER	LOTS	DURATION	AMOUNT FCFATTC
1	TWINLEX LIMITED	UNIQUE	FIVE (05) CALENDAR MONTHS	47,398,555 FCFA

*BAMENDA le 16 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BANG JOSEPH EWUNSOH**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION 021/MINMAP/RDNW/SMI/BST/2018 OF BEARING ON THE AWARD AFTER OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF0710212018 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF MENKA WELFARE ORGANISATION(MEN.W.O) VILLAGE IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION (STEP 1)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the Decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes

the Decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public

Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05 August 2013;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23

February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016 on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments, Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;

MINDFUL OF: The Award proposal by the Regional Tenders Board: **CONSIDERING : OPEN NATIONAL INVITATION TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 07/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 07/02/2018**

## DECIDES

Article 1: That, the Contract to carry out **THE RURAL ELECTRIFICATION OF THE AXIS GUZANG MARKET TO BESSI AWUM VILLAGE IN BATIBO SUBDIVISION, MOMO DIVISION** .Following the invitation to tender mentioned above is awarded to the enterprise here in mentioned below, as follows:

N°	HOLDER	LOTS	DURATION	AMOUNT FCFATTC
1	<b>MIKE SMITH ENTERPRISE LIMITED</b>	UNIQUE	one hundred and twenty calendar (120) days	59 639 624 FCFA

Article 2 This Decision shall be registered and published wherever need be

*BAMENDA le 22 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BANG JOSEPH EWUNSOH**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION MINMAP N° 019/RDNW/SMI/BST OF 20 MARS 2018 BEARING ON THE AWARD FOR OPEN NATIONAL INVITATION TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 06 /ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 07/02/2018 FOR THE COMPLETION OF PHASE 1 OF ASHONG RURAL ELECTRIFICATION IN BATIBO SUB DIVISION, MOMO DIVISION BY EMERGENCY.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the Decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes

the Decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public

Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05 August 2013;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23

February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016 on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments, Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;

MINDFUL OF: The Award proposal by the Regional Tenders Board: **CONSIDERING : OPEN NATIONAL INVITATION TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO 06/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/ 2018 OF 07/02/2018**

## DECIDES

Article 1: That, the Contract to carry out **THE COMPLETION OF PHASE 1 OF ASHONG RURAL ELECTRIFICATION IN BATIBO**

**SUB DIVISION, MOMO DIVISION BY EMERGENCY PROCEDURE** Following the invitation to tender mentioned above is awarded to

the enterprise herein mentioned below, as follows:

N°	HOLDER	LOTS	DURATION	AMOUNT FCFATTC
1	<b>TALENTECH Co. LIMITED</b> AND	UNIQUE	FOUR (04) CALENDAR MONTHS	61,981,102 FGFA

Article 2 This Decision shall be registered and published wherever need be

*BAMENDA le 20 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BANG JOSEPH EWUNSOH**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**PUBLIC NOTICE N° 029/PN/PR/RDMINMAP/NW/2018 OF 15 MARCH 2018 FOR OPEN NATIONAL INVITATION TENDER NO 04/ONIT/RDMINMAP/NWRBTB/2018 OF 31/01/2018 REINFORCEMENT OF ELECTRICITY NETWORK IN BALIKUMBAT, NGOKETUNJIA DIVISION (STEP 1). CONTRACTING AUTHORITY: THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACT FOR THE NORTH WE FINANCING: P1B 2018 DURATION: ONE HUNDRED AND TWENTY CALENDAR (120) DAYS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Regional Delegate of Public Contracts for the North West, (Contracting authority), informs the general public: By decision N- 016/D/PR/RDMINMAP/NW/2018 of 15 MARCH 2018 the contract with the above mentioned invitation to tender is awarded to the bidder mentioned below:

LOT N°	Winner	mount Taxes Inclusive	Duration of execution	TECHNICAL SCORE	OBSERVATION
1	ETS FONSO AND SONS	73 685 112FCFA	one hundred and twenty calendar(120) days	88.63%	WINNER

The said winner is requested to report, latest seven days from the date of publication of this notice at The Regional Delegation of Public Contracts for the North West room 104 during working hours for the establishment of their contracts.

The following bidders were not retained for the reasons mentioned below:

LOT N°	Winner	mount Taxes Inclusive	TECHNICAL SCORE	OBSERVATION
1	NIL	NIL	NIL	WINNER

They are consequently invited to report at the Regional Delegation of Public Contracts for the North West within (15) days following this publication to withdraw their documents. Failure to do so, their documents will be destroyed.

*BAMENDA le 15 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BANG JOSEPH EWUNSOH**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N° 007/C/FEICOM/DG DU 16 AVRIL 2018** **PORTANT**  
**PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 27 FEVRIER 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA**  
**SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES D'ASSURANCES PAR LE FEICOM AU TITRE DES**  
**EXERCICES 2018, 2019 ET 2020 , LOT 3 : ASSURANCE INDIVIDUEL ACCIDENTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION  
INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N° \_\_\_\_/D/FEICOM/DG du

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

<b>ADJUDICATAIRE</b>	<b>PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
ZENITHE INSURANCE S.A BP: 1540 DOUALA-CAMEROUN	(71.780.952) soixante-onze millions sept cent quatre-vingt mille neuf cent cinquante-deux	Trois (03) ans

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire à 72 heures pour souscrire audit marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 16 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Camille Philippe**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION N° 013/D/MINMAP/RDNW/SMAS/2018 08HARS BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER RELATIVE TO MUTUAL AGREEMENT CONSULTATION DOCUMENT NO 012/MA/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 13/02/2018 FOR THE CONTROL OF THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF TRANSPORT FOR THE NORTH WEST (PHASE IV)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the Decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes

the Decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public

Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05 August 2013;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23

February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016 on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments, Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;

MINDFUL OF: The Award proposal by the Regional Tenders Board: CONSIDERING: Mutual Agreement Consultation Document No 012/MA/RDMINMAP/NWRTB/2018 of 13/02/2018 for the control of the construction of the Regional Delegation of Transport for the North West (PHASE IV)

## DECIDES

Article 1: That, the Jobbing Order to carry out the control of the construction of the Regional Delegation of Transport for the North West (PHASE IV) following Mutual Agreement Consultation Document N° 012/MA/RDMINMAP/NWRTB/2018 of 13/02/2018 is awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

N°	HOLDER	LOTS	DURATION	AMOUNT FCFATTC
1	<b>ETS JUBUS CONSTRUCTION P.O BOX 7279 B'DA</b>	UNIQUE	Four (04) Months	10,000,000 FCFATTC

Article 2 This Decision shall be registered and published wherever need be

*BAMENDA le 8 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BANG JOSEPH EWUNSOH**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD OUEST

**DECISION N° 017/MINMAP/RDNW/SMI/BST OF 16 MARCH 2018 BEARING ON THE AWARD FOR OPEN NATIONAL INVITATION TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 09/ONIT/RDMINMAP/NWR TB/2018 OF 03/02/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A MOTHER AND CHILD CARE CENTRE IN MBIAME DISTRICT HOSPITAL MBVEN SUB-DIVISION, IN BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution;  
 MINDFUL OF: the Decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes  
 MINDFUL OF: the Decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;  
 MINDFUL OF: the Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;  
 MINDFUL OF: the Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05 August 2013;  
 MINDFUL OF: the Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23 February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;  
 MINDFUL OF: the Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;  
 MINDFUL OF: the Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;  
 MINDFUL OF: the Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;  
 MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;  
 MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016 on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments, Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;  
 MINDFUL OF: The Award proposal by the Regional Tenders Board  
 CONSIDERING: OPEN NATIONAL INVITATION TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO 09/ONIT/RDMINMAP/NWR TB/2018 OF 03/02/2018

## DECIDES

Article 1: That, the Contract to carry out THE CONSTRUCTION OF AMOTHER AND CHILD CARE CENTRE IN MBIAME DISTRICT HOSPITAL MBVEN SUB DIVISION IN BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION .Following the invitation to tender mentioned above is awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

N°	HOLDER	LOTS	DURATION	AMOUNT FCFATTC
1	ETS PROFAJOCAM	UNIQUE	FIVE (05) CALENDAR MONTHS	69,270,234 FCFA

*BAMENDA le 6 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BANG JOSEPH EWUNSOH**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N° 006/C/FEICOM/DG DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS  
DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 27  
FEVRIER 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE DES POLICES  
D'ASSURANCES PAR LE FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2018, 2019 ET 2020, LOT 1:  
ASSURANCE AUTOMOBILE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION  
INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N° \_\_\_\_/D/FEICOM/DG du

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

<b>ADJUDICATAIRE</b>	<b>PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
ZENITHE INSURANCE S.A BP: 1540 DOUALA-CAMEROUN	(156.087.132) cent cinquante-six millions quatre-vingt-sept mille cent-trente-deux	Trois (03) ans

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire à 72 heures pour souscrire audit marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours de parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 16 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Camille Philippe**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

**COMMUNIQUE N°012/C/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 16 AVRIL 2018 PORTANT  
PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS  
N°001/DC/MINMAP/DR-CE/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU 09 FÉVRIER 2018 POUR L'EXTENSION  
DE LA CONNEXION INTERNET À LA DDMINEFOP/MAF DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,  
RÉGION DU CENTRE**  
----- FINANCEMENT :  
**BIP MINEFOP – 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA A MFOU,**

*(AUTORITE CONTRACTANTE)*

**Communiqué :**

Les soumissionnaires concernés par la Demande de Cotations susmentionnée et ayant satisfait aux prescriptions du Dossier de Consultation y relatif, sont informés qu'ils ont été classés tel que figurant sur le tableau ci-dessous :

<b>N°</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Montant TTC (fcfa)</b>	<b>Délai d'exécution des travaux</b>	<b>Observation</b>
<b>1</b>	<b>ETS BBN</b>	6 999 975	Trente (30) jours	<i>Qualifié pour offres conformes</i>
<b>2</b>	<b>ETS LGB BUSINESS</b>	6 558 750	Trente (30) jours	<i>Éliminé pour non-conformité de l'offre (absence de la 2<sup>e</sup> page de la référence</i>

Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à ladite Demande de Cotations et conformément aux stipulations de la Demande de Cotations, les entreprises suivantes :

**ETS BBN : Lot unique**

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Afamba sise bâtiment du MINTP à Mfou, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de venir les retirer sous quinzaine dès publication du présent communiqué, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

MFOU le 16 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**ENAMA GEORGES PATRICK**

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FNE/CIPM/18 POUR LA FOURNITURE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE) D'UN VEHICULE DE TYPE PICK UP, 4\*4, DOUBLE CABINE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Fonds National de l'Emploi (FNE) lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la fourniture d'un véhicule de type pick-up,4x4,double cabine.

## 2. Consistance des prestations

N/A

## 3. Cout Prévisionnel

L'acquisition du véhicule, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget du FNE de l'exercice 2018, pour un montant prévisionnel de **FCFA 25 000 000**.

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en République du Cameroun.

## 6. Financement

L'acquisition du véhicule, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget du FNE de l'exercice 2018, pour un montant prévisionnel de **FCFA 25 000 000**.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, auprès du Responsable des Relations Publiques du FNE à l'immeuble annexe de la Direction Générale du FNE sis au quartier Mfandena face stade omnisport, à côté du Centre Régional des Impôts, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à partir du **19/04/2018**, aux heures ouvrables auprès du Responsable des Relations Publiques du FNE à l'immeuble annexe de la Direction Générale du FNE sis au quartier Mfandena face stade omnisport, à côté du Centre Régional des Impôts, sur présentation d'un reçu de paiement d'une somme non remboursable de **100.000 (Cent mille) FCFA**, effectué auprès de l'une des douze (12) Agences BICEC dans lesquelles un Compte Spécial CAS-ARMP N°33.35.988-60

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Bureau du Responsable des Relations Publiques du FNE à l'immeuble annexe de la Direction Générale du FNE sis au quartier Mfandena face stade omnisport, à côté du Centre Régional des Impôts au plus tard le **22/05/2018, à 10 H 00**.

Dans **trois (03)** enveloppes distinctes identifiant :

1° - Enveloppe A : Pièces administratives,

2° - Enveloppe B : Offre technique,

3° - Enveloppe C : Offre financière,

Le tout contenu dans une **quatrième enveloppe** qui devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FNE/CIPM/18**

**POUR :**

**LA FOURNITURE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE) D'UN VEHICULE DE TYPE PICK UP, 4x4,  
DOUBLE CABINE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison des véhicules est de **quinze (15) jours**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire ou un organisme financier, agréés par le Ministère des Finances, d'un montant de **FCFA 500 000 (Cinq cent mille)**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux, ou en copies certifiées conformes, datant de moins **de trois (03) mois**.

## 13. Ouverture des Plis

Elle aura lieu le **22/05/2018**, à **11 H 00**, dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise Quartier FOUDA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, **régulièrement mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 11-1 Critères Essentiels :

L'évaluation des offres se fera sur la base de la grille de notation suivante :

Id	Critères Essentiels
01	Présentation des offres (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur, reliure)
02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires principalement avec le FNE dans le passé.
03	Garantie
04	Service Après-Vente
05	Délai de livraison
06	Conformité à 80% des caractéristiques techniques mineures
07	Preuves d'acceptation des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières <b>(CCAP)</b> et le Descriptif de la Fourniture <b>(DF)</b> paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page)

### 11-2 Caractéristiques Techniques Majeures

Id	Critères Majeurs	
01	Puissance administrative	≥ 9 CV
02	Cylindrée (cc) :	2400?C?3000
03	Source d'énergie	Diesel
04	Garde au sol (mm) :	195? GS ?300
05	Sellerie et garnissage	Vinyle, tissu ou cuir

06	Boite de vitesses	Automatique ou manuelle à 05 vitesses
----	-------------------	---------------------------------------

### 11-3 Critères Eliminatoires

Id	Critères Eliminatoires	OUI	NON
01	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif		
02	Fausse déclaration ou pièce falsifiée		
03	Offre non-conforme aux prescriptions du DAO, ou non produite en sept(07) exemplaires		
04	Absence de prospectus et /ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée		
05	Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeur produit par le fabricant		
06	Absence du certificat de conformité ou du PV de validation du prototype du véhicule délivré par le ministre du transport		
07	Non-conformité à l'une des caractéristiques techniques majeures  <u>Caractéristiques techniques majeures</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Puissance fiscale : ≥9CV</li> <li>● Cylindrée (cc) : 2400 ? C ? 3000</li> <li>● Garde au sol (mm) : 195 ? GS ? 300</li> <li>● Sellerie et Garnissage : vinyle, tissu ou cuir</li> </ul>		
08	Pièces administratives requises non produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de plus de trois(03) mois		
09	Offre dont la note technique est inférieure à 80/100		

### 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire le moins-disant.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (Quatre-vingt-dix) jours**, à partir de la date de remise des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera purement et simplement rejetée.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès **de la Direction Administrative du FNE.**

YAOUNDE le 18 Avril 2018

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

**MBELEL ALBERT**

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°  
\_0077\_/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 DU \_13 AVRIL 2018\_ RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN  
CHARGE DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT  
SERVANT DE CDOU A L'AEROPORT INTERNATIONAL YAOUNDE-NSIMALEN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

**Le Gouvernement de la République du Cameroun** a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'Exécution du volet Aérien du PDST, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **«recrutement d'un consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux de construction du bâtiment devant servir de CDOU à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen »**.

## 2. Objet

N/A

## 3. Consistance des prestations

**Les Services de consultants comprennent :**

1. Le contrôle et la surveillance des travaux,  
*Il devra s'assurer avant le démarrage des travaux de la préparation des pièces à caractère technique figurant dans le dossier de consultation en liaison avec le Maître d'ouvrage, et vérifier tous les documents techniques, administratifs et financiers attendus de l'entreprise préalablement au démarrage des travaux.*

*En cours de chantier, il contrôlera l'exécution des travaux suivant le strict respect des spécifications techniques.*

1. Le contrôle géotechnique  
*Il devra réaliser l'ensemble des essais nécessaires au contrôle des travaux (structure, géotechniques, matériaux, topographie, etc.).*

1. Le suivi environnemental et social  
*Il assurera le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale du projet en général et le suivi du respect des clauses environnementales et sociales du marché telles que spécifiées dans le DAO en particulier.*

1. La clôture et fin du chantier  
*Il assistera le Maître d'Ouvrage lors de la réception provisoire et la réception définitive des travaux. Et d'une manière générale : informer, assister, aider le Maître d'Ouvrage à exercer son rôle, à assumer ses engagements, à prendre toute décision nécessaire et utile à la bonne conduite et à la bonne fin du projet.*

## 4. Participation et origine

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux de construction des bâtiments en Afrique sub-saharienne.

**NB : Le Consultant sera retenu pour une durée de treize (13) mois à partir de la notification de l'ordre service.**

## 5. Financement

**Crédit BIRD No : 86500-CM ;**

**N° d'Identification du Projet : P150999**

## 6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard : **QUATORZE JOURS APRES LA PUBLICATION DU PRESENT AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET** ; à 14 heures, heure locale, avec la mention :

**« Manifestation d'intérêt N° 0077 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 Du 13 Avril 2018, pour le recrutement d'un Consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux de construction du bâtiment du CDOU à Yaoundé».**

**Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ;**

**Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan, Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Service du Courrier ;**

**Email : [contact@ccaa.aero](mailto:contact@ccaa.aero)**

## 7. Composition du dossier

**Les Manifestations d'intérêt seront constituées (i) d'une présentation de la firme ou des membres du groupement le cas échéant, (ii) de son expérience général dans le suivi des travaux de génie civil, (iii) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux de bâtiment à plusieurs étages avec sous-sol (iv) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux en zone aéroportuaire, ou toutes autres zones exposé au risques sismiques, y compris les pièces justificatives de ses expériences (joindre les références, les copies 1ère page et page de signature des contrats, des PV de réception ou les attestations de service faits, Prospectus...).**

## 8. Critères d'évaluation

1. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

2. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Qualification de Consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

## 9. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09h00 à 15h00 heures locales.**

## 10. Evaluation et publication des resultats

N/A

YAOUNDE le 13 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N° 004/C/FEICOM/DG DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES  
RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/CIPM/2018 DU 21 FEVRIER 2018  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES ENCRAS AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION  
INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N° \_\_\_\_/D/FEICOM/DG du

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

<b>ADJUDICATAIRE</b>	<b>PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
L' entreprise ETS TAKAM BUSINESS COMPAGNY, BP: 30800 CAMEROUN	<b>(31.203 670) Trente-un millions deux cent trois mille six cent soixante-dix francs CFA</b>	Dix (10) jours

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire à 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

*YAOUNDE le 16 Avril 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Camille Philippe***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DECOTATION  
N°003/DC/MINMAP/DRMAP/DDMAP/MT/CPMP/AG/2018 DU 13AVRIL 2018 (EN PROCEDURE  
D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT DESBUREAUX DE LA RECETTE DES FINANCES DE  
MOKOLO, DEPARTEMENTDU MAVO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 20 272 06 571330 2261 324

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINFI de l'exercice 2018, le Délégué Départemental des marchés Publics du Mayo-Tsanaga, Autorité Contractante lance pour le compte du Receveur des Finances de Mokolo (Maître d'ouvrage délégué), un avis de consultation pour Equipement du bureau du receveur des finances de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

N/D

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de dix millions (10.000.000) Francs CFA

## 4. Allotissement

N/D

## 5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

## 6. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le Budget d'investissement Public du MINFI, exercice 2018, imputation 52 20 272 06 571330 2261 324

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de dix mille (10000) francs CFA, payable au trésor public.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de dix mille (10000) francs CFA, payable au trésor public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga, au plus tard le 04 Mai 2018 à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention : DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINMAP/DRMAP/DDMAP/MT/CPMP/AG/2018 DU 13 AVRIL 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT DES BUREAUX DE LA RECETTE DES FINANCES DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet de la présente demande de cotation est de (60) jours. La livraison se fera à la Recette des finances de Mokolo,

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant deux cent mille (200 000) francs CFA. Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°S de la présente Demande de Cotation. Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30<sup>ème</sup>) jour inclus après le délai de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

N/D

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le 04 Mai 2018 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux (02) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2ième étape : Vérification des offres financières des prestataires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

11.1- Critères éliminatoires

11.1.1- Pièces administratives

a) Dossier incomplet;

b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

c) Fausse déclaration;

d) Documents falsifiés ou scannés ;

11.1.3- Offre financière

a) Offre financière incomplète,

b) Pièces non conformes ;

## 15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée conforme, aura été évalué la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme à la cotation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publi et à la recette des finances de Mokolo.

*MOKOLO le 13 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**HAMAN POUKITTO**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N° 002/C/FEICOM/DG DU 04 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES  
RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION DU 21 FÉVRIER 2018 RELATIVE À L'ACQUISITION  
DES RAMES DE PAPIER POUR LE FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION  
INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N° /D/FEICOM/DG du

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus cité.

<b>ADJUDICATAIRE</b>	<b>PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)</b>	<b>DELAJ D'EXECUTION</b>
<b>LA SOCIETE SICCA SARL</b>  <b>BP: 12209 YAOUNDE</b>  <b>TEL : (237) 678596630</b>	<b>20 511 000</b>	<b>05 JOURS</b>

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la lettre-commande N°002/D/FEICOM/CIPM/2018. L'adjudicataire à 72 heures pour souscrire ladite lettre-commande

*YAOUNDE le 4 Avril 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Camille Philippe***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION N° 010/MINMAP/RDNW/SMI/2017 BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N° 01/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 31 /01/ 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SUPPLY SCHEME BY GRAVITY IN KURUBEI, OGENG (ROAD SETTLEMENT) AND TIBEN (RESETTLEMENT AREA) INBATIBO SUBDIVISION, MOMO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the Decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes

the Decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public

Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05 August 2013;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23

February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF: the Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016 on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments, Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;

MINDFUL OF: The Award proposal by the Regional Tenders Board: **CONSIDERING : OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N° 01/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 31 01/ 2018**

## DECIDES

Article 1: That, the Contract to carry out **THE CONSTRUCTION OF A POTABLE WATER SUPPLY SCHEME BY GRAVITY IN KURUBEI, OGENG (ROAD SETTLEMENT) AND TIBEN (RESETTLEMENT AREA) INBATIBO SUB DIVISION, MOMO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION** Following the Invitation to tender mentioned

above is awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows

N°	HOLDER	LOTS	DURATION	AMOUNT FCFATTC
1	<b>ETS BACHE LIMITED</b>	UNIQUE	120 Calendar days	59,701,036 FCFA

Article 2 This Decision shall be registered and published wherever need be

*BAMENDA le 1 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BANG JOSEPH EWUNSOH**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°02/D/FEICOM/DG/ DU 04 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE  
-COMMANDE RELATIVE A L'ACQUISITION DES RAMES DE PAPIERS PAR LE FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

VU la loi N°92/007 du 14 aout 1992 portant Code du Travail ;

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM, modifié et complété par le  
décret N°2006/182 du 31mai 2006 ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**  
Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2004/275 du 24 septembre portant Code des Marchés Publics ;

VU la Demande de Cotation N°002/DC/FEICOM/CIPM/2018 du 21 FEVRIER 2018 relative à l'acquisition des  
rames de papier pour le FEICOM

## **DECIDE:**

**Article 1er** : L'entreprise **LA SOCIETE SICCA SARL** , BP: 12209 YAOUNDE, TEL : (237) 678596630  
est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'acquisition des rames de papier pour FEICOM,  
objet de la Demande de Cotation N °002/DC/FEICOM/CIPM/2018 du 21 Février 2018 pour un montant de  
**(20.511.000) vingt millions cinq cent onze mille Francs CFA** et pour un délai d'exécution **cinq (05) jours**,  
à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

**Article 2** : Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources  
Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM  
pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Camille Philippe**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°001/C/FEICOM/DG DU 16 AVRIL 2018 PORTANT PUBLICATION DES  
RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/FEICOM/CIPM/2018 EN  
PROCÉDURE D'URGENCE DU 16 JANVIER 2018 POUR LA MAINTENANCE DU RÉSEAU  
TÉLÉPHONIQUE DU FEICOM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION  
INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N°001/D/FEICOM/DG du \_\_\_\_\_

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

<b>ADJUDICATAIRE</b>	<b>PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
TELEC SERVICE INTERNATIONAL  BP : 11 057 YAOUNDE  TEL: 222 23 92 81 / 677 70 07 89	19 998 320	12 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de l'Appel d'Offre National Ouvert N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2018 en Procédure d'Urgence. L'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

YAOUNDE le 16 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Camille Philippe**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NOUN

**COMMUNIQUE N° 05/C/MINMAP/DR-OU /DD-NOUN/SPM/ 2018 PORTANT PUBLICATION LA DÉCISION RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 002 AFFÉRENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE, D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT DU NOUN ET D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Noun, communique :**

Par décision N° 0505/D/MINMAP/DR-OU /DD-NOUN/SPM/ 2018 du 17 Avril 2018. Le Dossier d'Appel d'Offres suscité est déclaré **infructueux** et sera relancé dans les jours qui suivent

*BAFOUSSAM le 17 Avril 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**TAGNY DEFFO**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°003/D/FEICOM/DG DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE  
RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LOGICIELS POUR LES SERVICES  
TECHNIQUES DU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VU la loi N°92/007 du 14 aout 1992 portant Code du Travail ;

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM, modifié et complété par le

décret N°2006/182 du 31mai 2006 ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**

Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2004/275 du 24 septembre portant Code des Marchés Publics ;

VU la Demande de Cotation N°003/DC/FEICOM/CIPM/2018 du 26 JANVIER 2018 relative à l'acquisition et l'installation des logiciels pour les services techniques du FEICOM

-

## **DECIDE:**

**Article 1er** : L'entreprise **MEGATEC NUMERIS SARL BP : 20706 Yaoundé, Tel : 651 640 867/677 520 902** est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'acquisition et l'installation des logiciels pour les services techniques du FEICOM, objet de la Demande de Cotation N °003/DC/FEICOM/CIPM/2018 du 26 Janvier 2018 pour un montant de **(27.010.125) vingt-sept millions dix mille cent vingt-cinq Francs CFA** et pour un délai d'exécution **trente (30) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

**Article 2** : Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Avril 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Camille Philippe**

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**COMMUNIQUE N° 0000020 /C/MPT/CEP-CAB/SPM(AI)/2018 DU 11 AVR 2018 PORTANT  
PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL  
N°00000036/AOI/MPT/CSPM/UCP-CAB/2017 POUR L'EQUIPEMENT DES LOCAUX D'ARCHIVES DE  
LA CAMPOST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des postes et Télécommunications communique :

L'Appel d'Offres International N°00000036/AOI/MPT/UCP-CAB/SPM(ai)/2017 pour l'Equipement des locaux d'archives de la CAMPOST est déclaré infructueux.

Par conséquent, les soumissionnaires sont informés qu'ils peuvent passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès du Projet Central African Backbone, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 11 Avril 2018

Le **MINISTRE**

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

# COMMUNE DE BATCHAM

**ADDITIF N°02 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°07/ AONO/CM/BAT /CIPM/SG/18 DU 23/03/2018 EN (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE DEUX LOCALITES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. MAITRE D'OUVRAGE; LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHAMP 01 BATCHAM TEL :(+237) 243 62 3011 LOT1 : VILLAGE BAGHANG IILOT 2 : PREMIÈRE PHASE VILLAGE BAMBI IET BAMBI II**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>1. Critères éliminatoires</b>            Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Absence de la caution de soumission, ou caution non conforme</li> <li>• Fausse déclaration ou pièce falsifiée,</li> <li>• Absence d'un prix unitaire quantifié, ou d'un sous détail de prix</li> <li>• Note technique inférieur à 70% des critères essentiels</li> <li>• Absence d'agrément auprès du concessionnaire d'électricité au Cameroun.</li> </ul> <p><b>2. Critères essentiels</b>            Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation financière ;</li> <li>• Expérience ;</li> <li>• Personnels ;</li> <li>• Matériels.</li> </ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>. Critères éliminatoires</b>            Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Absence de la caution de soumission, ou caution non conforme</li> <li>● Fausse déclaration ou pièce falsifiée,</li> <li>● Absence d'un prix unitaire quantifié, ou d'un sous détail de prix</li> <li>● Note technique inférieur à 70% des critères essentiels</li> </ul> <p><b>2. Critères essentiels</b>            Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico- financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation financière ;</li> <li>• Expérience ;</li> <li>• Personnels ;</li> <li>• Matériels.</li> </ul> <p><b>Remarque :</b> la disposition ci-dessus doit être prise en compte dans toutes les différentes parties du Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus cité.            Le reste sans changement.</p>

*BATCHAM le 16 Avril 2018*

*Le MAIRE*

***KENNE SA'A TANKEM Paul***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NOUN

**ADDITIF N°001 A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE- RELANCE- N°008/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CDPMPN-TBEC/2018 DU10/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU C.E.T.LC DE LA VALLEE DU NCHI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service de la passation des marchés Départementale des Marchés Publics du Noun, tél : 233 26 28 17, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de <b>40.000 (quarante mille) FCFA</b>, payable à la recette municipale de la Commune bénéficiaire.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Noun, tél ; 233 26 28 17, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de <b>40.000 (quarante mille) FCFA, payable au Trésor Public.</b></p>

FOUMBAN le 12 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**TAGNY DEFFO**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 001/CUN/SG/DT/DU 28 MARS 2018 PORTANT ANNULATION AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018 ET N°002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance du public en général et des soumissionnaires en particulier que, la procédure concernant certains Avis d'appels d'offres National Ouvert est annulée, il s'agit de :

- 1- Avis d'Appel d'Offres National ouvert N°001/AONO/CUN/SG/CIPMCUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018  
Relatif aux travaux :
- Lot-1 réhabilitation de la route carrefour Texaco-Carrefour Aoudi;
  - Lot-2 Aménagement d'une piscine au Bois de Mardock (phase 1) ;
  - Lot-3 réhabilitation de la plate-forme gros porteur.

Le reste sans changement.

- 2- Avis d'Appel d'Offres National ouvert n 002/AONO/CUN/SG/CIPMCUN/DT/2018 DU 15 mars 2018  
Relatif aux travaux:
- Lot-1 travaux d'aménagement du lac Transcam (suite) ;
  - Lot-2 construction des caniveaux, Fossés et dalettes gare routière de Beka Hosséré (suite).

Le reste sans changement.

Le présent communiqué sera publié et enregistré partout où besoin sera.

*NGAOUNDERE le 28 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**HAMADOU DAWA**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRE

**COMMUNIQUE N°002/C/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB /SPM /2018 DU 12 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-AD/D-MB/DDMP/ CDPM/C-MGA /2018 DU 31 JANVIER 2018(LOT : 2) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZANDABA II, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBERE, AUTORITE CONTRACTANTE , porte à la connaissance du public que, Par Décision N° 002/D/R-AD/D-MB/DDMP/SPM/2018 DU 12 MARS 2018, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre Susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maitre d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE MEIGANGA	EP ZANDABA II	ETS SOULEYMANOU HOUSSEINI  BP: 23 MEIGANGA  TEL : 677 89 78 92	20 982 780	20 982 413	04 MOIS	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué ,en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MEIGANGA le 12 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**TUE ANDRÉ**

# COMMUNE DE KUMBO

**DECISION N°:00300/KCD/KUMBO COUNCIUKCITB/ N°: 00100/OIIT/KC/KCITB/FE1COM/2017 OF 19TH FEBRUARY 2018 BEARING ON THE AWARD THE OF THE JOBBING ORDER RELATING TO OPEN INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER NO: 00100/OIIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF PUBLIC SOLAR LIGHTS IN SOME JUNCTIONS AND STREETS IN KUMBO MUNICIPALITY. LAUNCHED UNDER NORMAL PROCEDURES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## THE MAYOR. KUMBO COUNCIL

MINDFUL OF: The Constitution;

MINDFUL OF: The decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code

MINDFUL OF: The Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code.;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board

of Public Contracts;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/075 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N°001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of Public Contracts;

CONSIDERING.

OPEN INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER 00100/OIIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF PUBLIC SOLAR LIGHTS IN SOME JUNCTIONS AND STREETS IN KUMBO MUNICIPALITY

Article 1: That the Jobbing Order FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF PUBLIC SOLAR LIGHTS IN SOME JUNCTIONS AND STREETS IN KUMBO MUNICIPALITY has been awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

BIDDERS	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
SOLTECHCAM.COM	06 MONTHS	186,793,200

.Article 2: The successful bidder is requested to report at the Kumbo Council Service of Award for Public Contracts Office to formalize the Jobbing Order.

*KUMBO le 19 Février 2018*

*Le MAYOR*

**NJONG FONUYU DONATUS**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 001/CUN/SG/DT/ DU 28 MARS 2018 PORTANT ANNULATION DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018 ET N°002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance du public en général et des soumissionnaires en particulier que, la procédure concernant certains Avis d'appels d'offres National Ouvert est annulée, il s'agit de :

- 1- Avis d'Appel d'Offres National ouvert N°001/AONO/CUN/SG/CIPMCUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018  
Relatif aux travaux :
- Lot-1 réhabilitation de la route carrefour Texaco-Carrefour Aoudi;
  - Lot-2 Aménagement d'une piscine au Bois de Mardock (phase 1) ;
  - Lot-3 réhabilitation de la plate-forme gros porteur.

Le reste sans changement.

- 2- Avis d'Appel d'Offres National ouvert n 002/AONO/CUN/SG/CIPMCUN/DT/2018 DU 15 MARS 2018  
Relatif aux travaux:
- Lot-1 travaux d'aménagement du lac Transcam (suite) ;
  - Lot-2 construction des caniveaux, Fossés et dalettes gare routière de Beka Hosséré (suite).

Le reste sans changement.

Le présent communiqué sera publié et enregistré partout où besoin sera.

*NGAOUNDERE le 28 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**HAMADOU DAWA**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD OUEST

**DECISION N° 022/MINMAP/RDNW/SMI/BST OF 23 MARCH 2018 BEARING THE AWARD FOR OPEN NATIONAL INVITATION TENDER NO 03/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 31/01/2018 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF BALIGANSIN AND BALIGASHU VILLAGES IN BALIKUMBAT SUB DIVISION NGOKETUNJIA DIVISION (STEP1): BALIGASHU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF:the Constitution:

MINDFUL OF:the Decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes

MINDFUL OF:the Decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF:the Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF:the Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public

MINDFUL OF:Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05 August 2013;

MINDFUL OF:the Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23 February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF:the Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF:the Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF:the Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016.on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments, Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;

MINDFUL OF:The Award proposal by the Regional Tenders Board

CONSIDERING : OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No 03/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 31/01/2018

## DECIDES

Article.!: That, the Contract to carry out THE RURAL ELECTRIFICATION OF BALIGANSIN AND BALIGASHU VILLAGES IN BALIKUMBAT SUBDIVISION. NGOKETUNJIA DIVISION (STEP 1): BALIGASHU. Following the invitation to tender mentioned above is awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

BIDDERS	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
ELECTRACK GLOBAL	06 MONTHS	195,332 840

Article 2; The decision shall be registered and published where ever need be

*BAMENDA le 23 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**BANG JOSEPH EWUNSOH**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NKAM

**COMMUNIQUE N°001/C/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 DU 20/03/2018 PORTANT  
PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION  
N°001/DC/MINMAP/DRMAPLT/DDMAP/CDPM/NKAM/2018 DU 15 FÉVRIER 2018 POUR  
L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS  
(CSI)-DÉPARTEMENT DU NKAM — RÉGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nkam, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°001 /D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 du 20/03/2018, les lettres?commandes objet de la Demande de Cotation susvisée sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

Objet	Attributaires	Montant en FCFA TTC	Délai
LOT N° 1 : Equipement en matériel médical du CSI de BONJO Arrondissement de Yabassi	ETS THEMAR BP 12 426 Douala (676 195 749/656 759 558)	5 371 535	Trente(30) jours
LOT N° 2 : Equipement en matériel médical du CSI de SOLLE Arrondissement de Yabassi		5 023 200	Trente (30) jours
LOT N° 3 : Equipement en matériel médical du CSI de MABOMBE Arrondissement de Nkondjock	ETS MMG BTP BP 12067 Yaoundé (683 267 783/695 399 886)	6 281 775	Trente(30) jours

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Objet	Soumissionnaires	Motifs
LOT N° 1	ETS LGB Business Compagny PB 30 282 Yaoundé Tél : 672 80 98 88	Offre plus disante
	ETS NOBRU BP 8210 Douala Tél : 677 024 440	Note éliminatoire inférieur à 7 sur 10
LOT N° 2	ETS LGB Business Compagny PB 30 282 Yaoundé Tél.: 672 80 98 88	Offre plus disante
	ETS NOBRU BP 8210 Douala Tél: 677 024 440	Note éliminatoire inférieur à 7 sur 10
LOT N° 3	ETS THEMAR BP 12 426 Douala Tél : 676 19 57 49	Offre plus disante
	TIC-TECHNOLOGIE BP 12 671 Yaoundé Tél : 699 786 241	Offre plus disante
	ETS NOBRU BP 8210 Douala Tél : 677 024 440	Note éliminatoire inférieur à 7 sur 10

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marché Public du Nkam, sous peine de destruction.

**NB: Télécharger la pièce d'origine pour avoir accès à la Décision N°001 /D/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/18 du 20/03/2018**

YABASSI le 20 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**THOULE Romain Sisinnus**

# COMMUNE DE KUMBO

**DECISION N°:00300/KCD/KUMBO COUNCIUKCITB/ N°: 00100/OIIT/KC/KCITB/FE1COM/2017 OF 19TH FEBRUARY 2018 BEARING ON THE AWARD THE OF THE JOBBING ORDER RELATING TO OPEN INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER NO: 00100/OIIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF PUBLIC SOLAR LIGHTS IN SOME JUNCTIONS AND STREETS IN KUMBO MUNICIPALITY. LAUNCHED UNDER NORMAL PROCEDURES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## THE MAYOR. KUMBO COUNCIL

MINDFUL OF: The Constitution;

MINDFUL OF: The decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code

MINDFUL OF: The Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code.;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board

of Public Contracts;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/075 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N°001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of Public Contracts;

CONSIDERING.

OPEN INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER 00100/OIIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF PUBLIC SOLAR LIGHTS IN SOME JUNCTIONS AND STREETS IN KUMBO MUNICIPALITY

Article 1: That the Jobbing Order FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF PUBLIC SOLAR LIGHTS IN SOME JUNCTIONS AND STREETS IN KUMBO MUNICIPALITY has been awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

BIDDERS	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
SOLTECHCAM.COM	06 MONTHS	186,793,200

.Article 2: The successful bidder is requested to report at the Kumbo Council Service of Award for Public Contracts Office to formalize the Jobbing Order.

*KUMBO le 19 Février 2018*

*Le MAYOR*

**NJONG FONUYU DONATUS**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 006/C/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB/ SPM/2018 DU 12 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/R-AD/D-MB/DDMAP/CDPMP/C-NGA/2018 DU 1ER FEVRIER 2018(LOT: 1) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE DIEL, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBERE, AUTORITE CONTRACTANTE , porte à la connaissance du public que Par Décision N° 006/D/R-AD/D-MB/DDMP/SPM/2018 DU 12 Mars 2018, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre Susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maitre d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE NGAOUI	EP de DIEL	ETS ADIS  BP: 10 MEIGANGA  TEL : 678 69 76 76	17 984 999	17 984 999	04 MOIS	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué ,en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MEIGANGA le 12 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**TUE ANDRÉ**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRE

COMMUNIQUE N° 007/C/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB/ SPM/2018 DU 12 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/R-AD/D-MB/DDMAP/CDPMP/C-NGA/2018 DU 1ER FEVRIER 2018(LOT: 2) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGAOUI GROUPE III, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBERE, AUTORITE CONTRACTANTE , porte à la connaissance du public que, Par Décision N° 007/D/R-AD/D-MB/DDMP/SPM/2018 DU 12 MARS 2018, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre Susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maitre d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE NGAOUI	EP de NGAOUI GROUPE III	ETS ADIS  BP: 10 MEIGANGA  TEL : 678 69 76 76	17 984 999	17 984 999	04 MOIS	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué ,en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MEIGANGA le 12 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**TUE ANDRÉ**

# COMMUNE DE KUMBO

**DECISION N° 00500/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB/KUMBO/2018 AWARD OF THE JOBBING ORDER RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 00300/ON1T/KCITB/KUMBO COUNCIL/FEICOM/2018 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GPS MBVEH IN KUMBO MUNICIPALITY, BUI DIVISION NORTH WEST REGION, LAUNCHED UNDER NORMAL PROCEDURE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE MAYOR, KUMBO COUNCIL

MINDFUL OF: The Constitution;

MINDFUL OF: The decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code

MINDFUL OF: The Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code..

MINDFUL OF: The decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/075 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of Public Contracts;

- CONSIDERING

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO: 00300/ONIT/KCITB/KUMBO COUNCIL/FEICOM/2018 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GPS MBVEH IN KUMBO MUNICIPALITY, BUI DIVISION NORTH WEST REGION

Article 1: That the jobbing order FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GPS MBVEH IN KUMBO MUNICIPALITY, BUI DIVISION NORTH WEST REGION has been awarded to the enterprise herein mentioned below as follows;

BIDDERS	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
ETS LE DUKE	04 MONTHS	20, 989,904

**Article 2:** The successful bidder is requested to report at the Kumbo Council Service of Award for Public Contracts Office to formalize the Jobbing Order.

*KUMBO le 19 Février 2018*

*Le MAYOR*

***NJONG FONUY DONATUS***

# COMMUNE DE KUMBO

**DECISION N° 00700/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB/KUMBO/2018 OF 19TH FEBRUARY 2018 BEARING THE AWARD OF THE JOBBING ORDER RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 005/ONIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE CONTROL AND SUPERVISION OF WORKS EXECUTION FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) MASONRY STONES BRIDGES AND (43) REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS IN KUMBO MUNICIPALITY, KUMBO SUB DIVISION IN BUI DIVISION, LUNCHED UNDER NORMAL PROCEDURE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## THE MAYOR, KUMBO COUNCIL

MINDFUL OF: The Constitution;

MINDFUL OF: The decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code

MINDFUL OF: The Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code.;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/075 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of Public Contracts;

-CONSIDERING

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 00500/ONIT/KC/KC1TB/FEICOM/2017 OF 09th JANUARY 2018 FOR THE CONTROL AND SUPERVISION OF WORKS EXECUTION FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) MASONRY STONES BRIDGES AND (43) REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS IN KUMBO MUNICIPALITY, KUMBO SUB DIVISION IN BUI DIVISION

Article 1: That the Jobbing Order FOR THE CONTROL AND SUPERVISION OF WORKS EXECUTION FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) MASONRY STONES BRIDGES AND (43) REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS IN KUMBO MUNICIPALITY, KUMBO SUB DIVISION IN BUI DIVISION has been awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

BIDDERS	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
UNITA CONTRACTORS CO LTD	06 MONTHS	13,718 797

Article 2: The successful bidder is requested to report at the Kumbo Council Service of Award for Public Contracts Office to formalize the Jobbing Order.

*KUMBO le 19 Février 2018*

*Le MAYOR*

***NJONG FONUYU DONATUS***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 001/C/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD-MB/ SPM /2018 DU 12 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-AD/D-MB/DDMP/ CDPM/C-MGA /2018 DU 31 JANVIER 2018(LOT : 2) POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGAM, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBERE, AUTORITE CONTRACTANTE** , porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 001/D/R-AD/D-MB/DDMP/SPM/2018 DU 12 MARS, L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre Susmentionné pour le montant et le délai suivant :

<b>Maitre d'Ouvrage</b>	<b>Lieu d'exécution</b>	<b>Entreprise</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA) corrige</b>	<b>Délai d'exécution</b>	<b>Observations</b>
<b>MAIRE COMMUNE MEIGANGA</b>	<b>EP NGAM</b>	<b>ETS HAFILS</b>  <b>BP: 0 MEIGANGA</b>  <b>TEL : 679 82 70 12</b>	<b>20 977 995</b>	<b>20 977 995</b>	<b>04 MOIS</b>	<b>Attributaire</b>

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué ,en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /

*MEIGANGA le 12 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

*TUE ANDRÉ*

# COMMUNE DE KUMBO

**DECISION N° 00400/KCD/KUMBO COUNCIL/KCITB/KUMBO/2018 OF 19TH FEBRUARY 2018 BEARING THE AWARD OF THE JOBBING ORDER RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 00200/ONIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) MASONRY STONES BRIDGES AND (43) REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS IN SOME REHABILITATED PRIORITY ROADS IN KUMBO TOWN SUB DIVISION, LUNCHED UNDER NORMAL PROCEDURE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## THE MAYOR, KUMBO COUNCIL

MINDFUL OF: The Constitution;

MINDFUL OF: The decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code

MINDFUL OF: The Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code.;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/075 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of Public Contracts;

-CONSIDERING

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 00200/ONIT/KC/KCITB/FEICOM/2017 OF 09TH JANUARY 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) MASONRY STONES BRIDGES AND (43) REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS IN SOME REHABILITATED PRIORITY ROADS IN KUMBO TOWN BUI DIVISION**

Article 1: That the Jobbing Order **FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) MASONRY STONES BRIDGES AND (43) REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS IN SOME REHABILITATED PRIORITY ROADS IN KUMBO TOWN BUI DIVISION** has been awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

BIDDERS	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
ELECTRACK GLOBAL	06 MONTHS	195,332 840

Article 2; The successful bidder is requested to report at the Kumbo Council Service of Award for Public Contract Office to formulate the Jobbing order.

*KUMBO le 19 Février 2018*

*Le MAYOR*

**NJONG FONUY DONATUS**

## COMMUNE DE MBOUDA

**DECISION N°06/DM/DA/SG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC /C-MDA/CIPM/18 DU 09FEVRIER 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; LOT 1 : ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ DE NGUESSE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu La constitution ;
- Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation.
- Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu Le décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990 ;
- Vu le décret N°2004 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur SONGA Pierre René aux Fonctions de préfet du département des Bamboutos.
- Vu Le décret N°2012 075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08/03 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu L'arrêté N°00049'A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant réélection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mbouda ;
- Vu la Décision N°01443/CAB/MINMAP du Août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;



Vu La circulaire n°004.CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°005/C/PR MINMAP du 07 Novembre 2013, prescrivant les seuils de compétence, les modalités de contrôle

de l'exécution des Marchés Publics et de délivrance du visa préalable par les Responsables des services déconcentrés Ministère

des Marchés Publics

? Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution

du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres

organismes subventionnés pour l'Exercice 2018

Considérant l'AVIS DEDECONSULTATION N°01/DC/C-MDA/CIPM/18 du 09 FEVRIER 2018(ENPROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT ENMATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA (LOT 1 : équipement en matériel médical du centre de santé de Nguessé)

Considérant le procès-verbal de la commission Interne de passation des marchés publics et la proposition d'attribution du Mars 2018

## DECIDE :

**Article 1er** : L'entreprise ci-après est attributaire de la lettre-commande relative à la DEMANDE DE COTATION N° 01/DC /C-MDA/CIPM/18 du 09 FEVRIER 2018( ENPROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT ENMATERIEL MEDICAL DECERTAINS CENTRES DESANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ( Lot1 ) dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après:

Numéro du Dossier	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
DEMANDEDE Cotation N°01/DC /C-MDA/CIPM/IS du 09 FEVRIER 2018( EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA (Lot1 et 2)	<b>ENSERBAT SARL</b>  BP 3037 DOUALA  TEL 699 96 81 65/ 67475 2424	<b>7 751 250</b> (SEPT MILLIONS SEPT CINQUANTE ET UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE) francs CFA	DEUX (02) Mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-.

MBOUDA le 27 Mars 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

**DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL**

## COMMUNE DE MBOUDA

**DECISION N° 07/DM/C/MDA/SG PORTANT INFRUCTUOSITE DU LOT N°2 DE L'AVIS DE DE CONSULTATION N°01/AC /C-MDA/CIPM/18 DU 09 FEVRIER 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA :LOT 2 : ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ DE MBATAP.( EN PROCÉDURE D'URGENCE.)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La constitution ;

Vu la loi N°2004/017du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation.

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des Communes

et établissements communaux, modifié par décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret N°2004du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur SONGA Pierre René aux Fonctions de préfet du département

des Bamboutos.

Vu Le décret N°2012 075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Maiches Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08/03 2012 portant

création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics :

Vu L'arrêté N°00049'A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant réélection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal

du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mbouda :

Vu la Décision N°01443/CAB/MINMAP du Août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés auprès

de certaines communes ;

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics :

Vu La circulaire n°004.CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°005/C/PR MINMAP du 07 Novembre 2013, prescrivant les seuils de compétence, les modalités de contrôle de l'exécution

des Marchés Publics et de délivrance du visa préalable par les Responsables des services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics

Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget

de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes subventionnés

pour l'Exercice 2018

Considérant l'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC /C-MDA/CIPM/18 du 09 FEVRIER 2018( ENPROCEDURE D'URGENCE)

POUR LEQUIPEMENT ENMATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT

DE MBOUDA( LOT 2 ; équipement en matériel médical du centre de santé de Mbatap).(ENPROCEDURE D'URGENCE.)

MBOUDA le 21 Mars 2018

**DECIDE:**

Le **ADJOINT AU MAIRE**

**Article 1** :Le lot N°2 du Dossier de Consultation ci-dessus cité est **DE NGOUILLA KENI LA GREGOIRE MOHES** titulaire provisoire lors du dépouillement.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE MBOUDA

**DECISION N°13/DM/DA/SG DU 28 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 4/AONO/C-MDA/CIPM/18 DU 13 FEVRIER 2018 (EN PROCEDURE DVRGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL AL ECOLE MATERNELLE DUPLATEAU ADMINISTRATIF**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu La constitution ;
- Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation.
- Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu Le décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990 ;
- Vu le décret N°2004 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur SONGA Pierre René aux Fonctions de préfet du département des Bamboutos.
- Vu Le décret N°2012 075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Maiches Publics ;
- Vu Le décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08/03 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu L'arrêté N°00049'A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant réélection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mbouda :
- Vu la Décision N°01443/CAB/MINMAP du Août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation de marchés auprès de certaines communes ;

Vu La circulaire n°004.CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°005/C/PR MINMAP du 07 Novembre 2013, prescrivant les seuils de compétence, les modalités de contrôle

de l'exécution des Marchés Publics et de délivrance du visa préalable par les Responsables des services déconcentrés du Ministère

des Marchés Publics

? Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution

du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres

organismes subventionnés pour l'Exercice 2018

Considérant l'AVIS d'Appel d'Offres N°04/AONO/C-MDA/CIPM/18 DU 13 FEVRIER .2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE

DU PLATEAU ADMINISTRATIF

Considérant la proposition d'attribution du 22 Mars 2018

### DECIDE :

**Article 1er :** l'entrepense d-après est attributaire de la lettre-commande relative a l'AVIS d'Appel d'Offres N°04/AOA/O /C-MDA/CIPM/18 DU 13 FEVRIER .2018 (EN PROCEDURE DVRGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DU PLATEAU ADMINISTRATIF dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau et-après:

Numéro du Dossier	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
DAO N°04/AONO/C-MDA/CIPM/18 DU 13 FEVRIER .2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DU PLATEAU ADMINISTRATIF	<b>ETS SOKO AND ROLLING</b> BP: 12 426 Yaoundé Tel: 677 92 1818	24 834 974 (vingt- quatre millions huit cent trente-quatre mille neuf cent soixante-quatorze) francs CFA	TROIS (03) Mois

Article 2 : Laprésente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /- *MBOUDA le 28 Mars 2018*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

**DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL**

## COMMUNE DE MBOUDA

**COMMUNIQUEN° 13/C/C/MDA /SG DU 28 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C MDA/CIPM/18 DU 13 FEVRIER 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DU PLATEAU ADMINISTRATIF**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA,( AUTORITE CONTRACTANTE ), COMMUNIQUE:**

L'entreprise dont le nom suit, est par Décision N° 13/DM/C/MDA /SG DU 28 MARS 2018 déclarée attributaire de la lettre-commande relative au DAO dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Numéro du Dossier	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
DAO N°04./AONO/C-MDA/CIPM/18 DU 13 FEVRIER 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DU PLATEAU ADMINISTRATIF	<b>ETS SOKO AND ROLLING</b> BP: 12 426 Yaoundé Tel: 677 92 1818	24 834 974 (vingt-quatre millions huit cent trente-quatre mille neuf cent soixante-quatorze) francs CFA	TROIS (03) Mois

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la commune de Mbouda (secrétariat général) sis au premier étage de l'hôtel de ville. Téléphone : 233 30 53 62, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'attribution, Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué ; Faute de quoi, ces offres seront détruites

*MBOUDA le 28 Mars 2018*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

**DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL**

## COMMUNE DE MBOUDA

**COMMUNIQUE N° 01/C/C/MDA /SG/ DU 27 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE DECONSULTATION N° 01/AC /C-MDA/CIPM/18 DU 09 FEVRIER 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ;LOT 1 : ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ DE NGUESSE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA,**

AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE:

L'entreprise dont le nom suit, est par Décision N° DM/C/MDA /SG déclarée attributaire de la lettre-commande relative a la DC dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Numéro du Dossier	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
DEMANDE DE Cotation N°01/DC /C-MDA/CIPM/18 du 09 FEVRIER 2018( EN PROCEDURE DURGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA (Lot1 et 2)	<b>ENSERBAT SARL</b>  BP 3037 DOUALA  TEL 699 96 81 65/ 67475 2424	<b>7 751 250</b> (SEPT MILLIONS SEPT CINQUANTE ET UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE) francs CFA	DEUX (02) Mois

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la commune de Mbouda (secrétariat général) sis au premier étage de l'hôtel de ville, Téléphone : 233 30 53 62, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'attribution.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué ; Faute de quoi, ces offres seront détruites.

MBOUDA le 27 Mars 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

**DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL**

## COMMUNE DE MBOUDA

**DECISION N°12/DM/DA/SG DU 28 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AL'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO /C-MDA/CIPM/18 DU 09 FÉVRIER 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA LOCALITE DE MBOUDA :LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BAMÉSSINGUÉ VILLE G2LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE BAMEFAP DANS LE GROUPEMENT BAMENKOMBO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation.

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret N°2004 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur SONGA Pierre René aux Fonctions de préfet du département des Bamboutos.

Vu Le décret N°2012 075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08/03 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics :

Vu L'arrêté N°00049'A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant réélection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mbouda :

Vu la Décision N°01443/CAB/MINMAP du Août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics :

Vu La circulaire n°004.CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°005/C/PR MINMAP du 07 Novembre 2013, prescrivant les seuils de compétence, les modalités de contrôle de l'exécution des Marchés Publics et de délivrance du visa préalable par les Responsables des services déconcentrés du Ministère

des Marchés Publics

? Vu La circulaire n°0001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution

du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres

organismes subventionnés pour l'Exercice 2018

Considérant l'AVIS d'Appel d'Offres N°02/A0N0 /C-MDA/CIPM/1B DU 09 février 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR

L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE  
DANS

CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA LOCALITE DE MBOUDA ( lot 1 et 2)

Considérant la proposition d'attribution du 22 Mars 2018

**DECIDE :**

**Article1er** : les entreprises ci-après sont attributaires des lettre-commande.s relatives à l'AVIS d'Appel d'Offres N°02/AONO /C-MDA/CIPM/18 DU 09 février 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA LOCALITE DE MBOUDA ( lot 1et 2) dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Numéro du Dossier	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
DAO N°02/AONO/C-MDA/CIPM/18 DU 09 février 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CUSSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA LOCALITE DE MBOUDA LOT1	<b>BOSTON TRADING</b> BP LIMBE Tel 674 00 94 05	<b>18 455 000</b> (DIX HUIT MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE CINQ MILLE) FRANCS CFA	TROIS (03) Mois

<p>DAO N°02/AONO/C-MDA/C1PM/18 DU 09 février 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA LOCALITE DE MBOUDA LOT 2</p>	<p>ETS YOUNG SHALL GROS  BP 53 Tel 677 25 82 03</p>	<p><b>18 499 243</b> (DIX HUIT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE DEUX CENT QUARANTE TROIS) francs CFA</p>	<p>TROIS (03) Mois</p>
--	---	--	------------------------

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



## COMMUNE DE MBOUDA

**COMMUNIQUE N° 12/C/C/MDA/SG DU 28 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO /C- MDA/CIPM/18 DU 09 FÉVRIER 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA LOCALITE DE MBOUDA :LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BAMÉSSINGUÉ VILLE G2LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE BAMEFAP DANS LE GROUPEMENT BAMENKOMBO**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DELA COMMUNE DE MBOUDA,( AUTORITE CONTRACTANTE ), COMMUNIQUE:**

L'entreprise dont le nom suit, est par Décision N° 13 DM/C/MDA /SGDU 28 MARS 2018 déclaré attributaire de la lettre-commande relative au DAO dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Numéro du Dossier	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
DAO N°02/AONO/C-MDA/CIPM/18 DU 09 février 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CUSSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA LOCALITE DE MBOUDA LOT1	<b>BOSTON TRADING</b> BP LIMBE Tel 674 00 94 05	<b>18 455 000</b> (DIX HUIT MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE CINQ MILLE) FRANCS CFA	TROIS (03) Mois
DAO N°02/AONO/C-MDA/C1PM/18 DU 09 février 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA LOCALITE DE MBOUDA LOT 2	<b>ETS YOUNG SHALL GROS</b> BP 53 Tel 677 25 82 03	<b>18 499 243</b> (DIX HUIT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE DEUX CENT QUARANTE TROIS) francs CFA	TROIS (03) Mois

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la commune de Mbouda (secrétariat général) sis au premier étage de l'hôtel de ville, Téléphone : 233 30 53 62, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'attribution.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué; Faute de quoi, ces offres seront détruites.



## COMMUNE DE MBOUDA

COMMUNIQUE N° 02/C/MDA/SG DU 21 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF AU LOT N°2 DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/C- MDA/CIPM/18 DU 09 FEVRIER 2018(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DECERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ;LOT 2 : ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ DE MBATAP. (EN PROCÉDURE D'URGENCE )

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE

Par Décision N° DM/C/MDA /SG du le lot n°2 du Dossier de Consultation ci-dessus mentionné **est déclaré infructueux** pour absence de soumissionnaire lors du dépouillement. La procédure de retance de ce marché sera engagée dans les tous prochains jours.

*MBOUDA le 21 Mars 2018*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

**DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION N° 01/D/MINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 OF 27/02/2018 BEARING THE AWARD OF  
JOBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT  
GS NUMBEN AND GS WUMUNGONG, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. LOT 02: G.S  
WUMUNGONG.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code

MINDFUL OF: the circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government; the decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: the decree N°2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts; the decree N°2012/075 of 08 march 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the circular 001 /CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of public contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 02/01/2018 on instructions relating to the execution of the finance law, the monitoring and control of the Execution of the Budget of the State, Administrative, Public Establishment, Regional and Local Authorities and other Subsidized Bodies for the 2018 Financial Year;

MINDFUL OF: the Open National Invitation to Tender in emergency procedure N° 02/ONIT/MINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 of 30<sup>th</sup> January 2018, for the construction of a block of two classrooms at GS NUMBEN and GS WUMUNGONG, MOMO Division, North-West Region. Lot 02: Construction of a block of two classrooms GS WUMUNGONG.

### DECIDES

**Article1:** That jobbing order for the construction of a block of two classrooms at GS NUMBEN and GS WUMUNGONG, MOMO Division, following the invitation to tender mentioned above is awarded to the enterprise herein mentioned below

N°	BIDDER	NATURE OF ACTIVITY	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
1	STE.ALVIN P.O.BOX: 957 Bamenda Tel: 677 235 464	Lot 02: Construction of a block of two classrooms at GS WUMUNGONG, MOMO Division	03 months	18,000,000 FCFA

**Article 2:** STE. ALVTN is requested to report at the Divisional Delegation of Public Contracts to sign the draft jobbing order.

**Article 3:** Bidders who were not successful are requested to withdraw their files in two weeks' time. After this deadline, they will be destroyed.

**Article 4** This present decision be published and registered where need be.



# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDÉ

**DECISION 06-2018/D/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DDNDE DU 26 MARS 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 06/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/COPM-NDE-AI DU 1ER MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE À LA SOUS-PRÉFECTURE/CETIC DE BASSAMBA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUESTMAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE DDMINEE DU NDEFINANCEMENT: BIP 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU NDE** **Autorité CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011 /408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°201 3/271 du 05 Aout 2013 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°0222/CAB/PR du 08Mai 2015 portant nomination de Monsieur **GHOHOUM Idrissou** en qualité du Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé ;

Vu la Circulaire n°001 /CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001 /C/MINFI du 28 décembre 2017 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi

et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités

~~Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017.~~



Vu la Décision n° 00000114/D/AMNMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition de la Commission Départementale

de passation des Marchés Publics dans le Ndé ;

Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°  
06/AONO/PR/M1NMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE/AI du 1er/03/2018

relatif aux travaux de construction d'une adduction d'eau potable solaire à la Sous-préfecture/CETIC de Bassamba ;

Vu La lettre de proposition n°06/L/PR/MINMAP/SG/DR-0/DD-NDE/CDPM- NDE/2018 du 22 Mars 2018 de la Présidente

de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Ndé.

**DECIDE**

**Article 1** ; le travail objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après/

<b>UN SEUL LOT</b>	<b>ATTRIBUTTAIRE</b>	<b>MOTIF</b>
CONSTRUCTION D'UNE AWJUCTION D'EAU POTABLE  SOLAIRE A LA SOUS-PREFECTURE/CETIC DE BASSAMBA	<b>INFRUCTUEUX</b>	L'unique soumissionnaire n'a pas <del>BLANCANVEST</del> BLANCANVEST le 26 Mars 2018  Le <b>DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL</b> <b>GHOHOUM IDRISOU</b>

**Article 2** : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

# MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

## DECISION N°123/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP./-PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le ministre des enseignements secondaires

- Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;
- Vu loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;
- Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et des Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;
- Vu la proposition d'attribution n°17/CMPPM/MINESEC/2018 du 28 Février 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/DC/MINESEC/CMPPM/2018 du 06 FEVRIER 2018 pour l'entretien et la maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires de la manière suivante :

DC n°	OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	ATTRIBUTAIRE	MONTANT FCFA TTC	IMPUTATION	DELAIS (Mois)
01	Entretien et la maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires.	ETS TATOMBIA	16 500 000	52 25 334 03 390000 6162 411	10

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 21 Mars 2018

Le **MINISTRE**

**NALOVA LYONGA**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BOYO

**DECISION N° 005/D/MINMAP/RDNW/DDBOYO/DTB/2018 OF 15/03/18 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT AT THE INTEGRATED HEALTH CENTRE (IHC) KONENE (LOT1)IN BUM SUB DIVISION, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: The Constitution;

MINDFUL OF: The decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: The circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code.;

MINDFUL OF; The decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/074 of 08 march 2012 creating organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/075 of 08 march 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of public contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 02/01/2018, on instructions relating to the execution of the Finance law, the control and the follow up of the execution of the State Budget, Administrative, Public Establishment, of Councils and State Organizations for the 2017 financial Year;

MINDFUL OF: The Request for Quotation,

N° 001/RQ/MINMAP/RDNW/DDBOYO/DTB/2018 OF 16/02/2018, for the Supply of Medical Equipment at the Integrated Health Centre (IHC) Konene (lot 1) in Bum Sub division, Boyo Division, North West Region.

## DECIDES

**Article 1** That jobbing order for the Supply of Medical Equipment at the Integrated Health Centre (IHC) Konene (lot 1) in Bum Sub division, Boyo Division, North West Region, following Request for Quotation awarded to the enterprises here in mentioned below, as follows:

Lots	BIDDER	NATURE OF THE PROJECT	DELAJ	MONTANT FCFA TTC
1	ETS. AL-GAMBO AND BROS, PC BOX 2155 BAMENDA, TEL: 674 847 216	Supply of Medical Equipment at the Integrated Health Centre (IHC) Konene (lot 1) in Bum Sub division, Boyo Division, North West Region	01 Month	7 995 713 FCFA

Article 2: The successful Enterprise is requested to report at the Divisional Delegation of Public Contracts Boyo to sign the draft jobbing orders.

Article 3; Bidders who were not successful are requested to withdraw their files in two weeks time. After this deadline, they shall be destroyed.

Article 4; This present decision shall be published and registered where need be.

*FUNDONG le 15 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**MOHAMADOU BOUCHIRO**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION N° 04/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 DU 27/02/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE CETIC DE TIBEN ET WUMCHECK DANS LE DÉPARTEMENT DU MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST. LOT 02 : CETIC DE TIBEN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS**

VU: la Constitution;

VU: le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Codes des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marches Publics;

VU: le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

VU: le décret N° 2011 /412 du 09 Décembre 2011 réorganisation de la Présidence de la République;

VU: le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics ;

VU : le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics;

VU: la circulaire 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de L'exécution des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de Exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018;

VU : l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure' urgence N° 05/ AONO /MINMAP/ DRNO/D DMOMO/CPM/2018 du 30/01/2018, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CETIC de TIBEN et WUMCHECK dans le Département du MOMO, Région du Nord-Ouest. Lot 01: CETIC de TIBEN

**DECIDE:**

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative a L'offre National Ouvert en procédure d'urgence suscitée ainsi qu'il suit:

N°	SOUMISSIONNAIRE	NATURE DE L'ACTIVITE	Délai	MONTANT FCFA TTC
01	ALAHJI POLY CO. LTD BP: 28 Bamenda Tel. 677 666 150	Lot 01 : Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe a CETIC de TIBEN dans le Département du MOMO, Région du Nord-Ouest.	03 mois	19 999 832 FCFA

**Article 2** ALAHJI POLY CO. LTD ainsi retenue est par conséquent invitée ase présenter à la Délégation Départementale des Marches Publics de la MOMO pour la signature de son projet de lettre commande.

**Article 3:** Les entreprises n'ayant pas été retenues, sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marches Publics de la MOMO. Passé ce délai, elles seront détruites.

**Article 4:**la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera.



# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION N° 02/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 DU 27/02/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAKWA ET NJUMOKOD DANS LE DÉPARTEMENT DU MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST. LOT 02: E.P DE NJUMOKOD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS

VU: la Constitution;

VU: le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Codes des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marches Publics;

VU: le décret N° 2011/408 du 09 Decembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

VU: le décret N° 2011 /412 du 09 Decembre 2011 réorganisation de la Présidence de la République;

VU: le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics;

VU: le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de L'exécution des Marches Publics;

VU: la circulaire 001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de L'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018;

VU: l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 03/AONO/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 du 30/01/2018, pour les travaux de Construction d'un bloc de deux salles de classe a l'Ecole Publique de BAKWA et NJUMOKOD dans le Département du MOMO, Région du Nord-Ouest. Lot 02: E.P de NJUMOKOD

### DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative a l'Appel

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DE L'ACTIVITE	DELAI	MONTANT FCFA TTC
----	---------------	----------------------	-------	---------------------

1	ETS. BELMOUND FINE WELL Tel. 696 331 050	Lot 02 : Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe d l 'Ecole Publique de NJUMOKOD Dans le Département du MOMO, Région du Nord-Ouest.	03 mois	17 999990 FCFA
---	--	--	---------	----------------

**Article 2:** ETS. BELMOUND FINE WELL ainsi retenue est par conséquent invitée ase présenté à la Délégation Départementale des Marches Publics de la MOMO pour la signature de son projet de lettre commande.

**Article 3:** Les entreprises n'ayant pas été retenues, sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marches Publics de la MOMO. Passe ce délai, elles seront détruites.

**Article 4:** La présent décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera.

*MBENGWI le 27 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**NDANGANG DAVID NUMFOR**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION N° 05/D/MINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 OF 27/02/2018 BEARING THE AWARD OF  
JOBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF A NURSERY BLOCK IN GNS BOME,  
MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code

MINDFUL OF: the circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: the decree N°2012/074 of 08 march 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts;

MINDFUL OF: the decree N°2012/075 of 08 march 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of public contracts;

MINDFUL OF: the circular N° 001/C/MINF1 of 02/01/2018 on instructions relating to the execution of the finance law, the monitoring and control of the Execution of the Budget of the State, Administrative, Public Establishment, Regional and Local Authorities and other Subsidized Bodies for the 2018 Financial Year";

MINDFUL OF: the Open National Invitation to Tender in emergency procedure N° 06/ONIT/MINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 of 30<sup>th</sup> January 2018, the construction of a Nursery block in GNS BOME, Momo Division, North West Region.

### DECIDES

Article 1: That jobbing order for the construction of a Nursery block in GNS BOME, Momo Division, and Northwest Region, following the Invitation to Tender mentioned above awarded to the enterprise herein mentioned below

N°	BIDDER	NATURE OF ACTIVITY	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
1	GABACAM LTD. P.O.BOX: 290 Bamenda Tel: 677 140 743	Construction of a Nursery block in GNS BOME, Memo Division, North West Region	03 months	24,999,975 FCFA

**Article 2:** GABACAM LTD.is requested to report at the Divisional Delegation of Public Contracts to sign the draft jobbing order.

**Article 3:** Bidders who were not successful are requested to withdraw their files in two weeks' time. After this deadline, they will be destroyed.

**Article 4:** This present decision shall be published and registered where need be.



# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION N° 03/D/MINIVIAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 OF 27/02/2018 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT GS NKON-MENGOM AND GS TUAYANG, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION. LOT 02: G.S TVAYANG.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the decree N° n° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code

MINDFUL OF: the circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: the decree N° 2012/074 of 08 march 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts;

MINDFUL OF: the decree N° 2012/075 of 08march 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of public contracts;

MINDFUL OF: the circular N° 001/C/MINFI of 02/01/2018 on instructions relating to the execution of the finance law, the monitoring and control of the Execution of the Budget of the State,

Administrative, Public Establishment, Regional and Local Authorities and other Subsidized Bodies for the 2018 Financial Year; the Open National Invitation to Tender in emergency procedure N°04/ONIT/MINMAP/RDNW/DDMOMO/DTB/2018 of 30<sup>th</sup> January 2018, for the construction of a block of two classrooms at GSNKON-MENGOM and GSTUAYANG, MOMO Division, North-West Region. Lot 02: Construction of a block of two classrooms GS TUAYANG.

## DECIDES

Article 1: That jobbing order for the construction of a block of two classrooms at GS NKON-MENGOM and GS TUAYANG, MOMO Division, following the invitation to tender mentioned above is awarded to the enterprise herein mentioned below:

N°	BIDDER	NATURE OF ACTIVITY	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
----	--------	--------------------	----------	-----------------

1	NUKUNS ENTERPRISE P.O.BOX: 70 Bamenda Tel: 677 617 573	Lot02: Construction of a block of two classrooms at GS TUAYANG, MOMO Division	03 months	20,999,924 FCFA
---	--	---	-----------	-----------------

**Article 2:** **NUKUNS ENTERPRISE** is requested to report at the Divisional Delegation of Public Contracts to sign the draft jobbing order.

**Article 3:** Bidders who were not successful are requested to withdraw their files in two weeks' time. After this deadline, they will be destroyed.

**Article 4** This present decision be published and registered where need be

*MBENGWI le 27 Février 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***NDANGANG DAVID NUMFOR***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

**DECISION NO 003/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU \_\_\_\_\_ PORTANT  
ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES  
N°005/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/MFDI/2018 POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DE SIX(06) SALLES DE CLASSE, DE LA SALLE INFORMATIQUE ET DE LA  
SALLE POLYVALENTE DE L'ENIEG BILINGUE DE YAOUNDE, DANS LE DEPARTEMENT DU  
MFOUNDI, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRES FINANCEMENT : BIP MINESEC EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,**

(AUTORITE CONTRACTANTE)

- Vu** La constitution ;
- Vu** Le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2011/408/ du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
- Vu** Le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
- Vu** Le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par Le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 portant ;
- Vu** Le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création et, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** L'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics ;
- Vu** L'Arrêté n°0747/CAB/PR du 27 Novembre 2017 portant nomination de Monsieur **ZOMEKA BEYE Fabrice Anselme** au poste de Délégué Départemental Marchés Publics du Mfoundi ;
- Vu** La Décision n°0152/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Avril 2014 portant désignation d'un Président par intérim à la commission Départementale de Passation des Marchés Publics Mfoundi ;
- Vu** La circulaire n° OO4/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**Vu** La circulaire n°002 et n° 003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précise les modalités de mutation économique des Marchés Publics

**Vu** La circulaire n° 0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

**Vu** le Dossier d'Appel d'Offres N°005/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/MFDI/2018 pour les travaux de réhabilitation de six(06) salles de classe, de la salle informatique et de la salle polyvalente de l'ENIEG Bilingue de Yaoundé, dans le Département du Mfoundi, Région du Centre.;

Financement : BIP MINESEC 2018

**Vu** Le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mfoundi en date du 16 mars 2018, complété par la proposition d'attribution de ladite Commission en date du 16 mars 2018

DECIDE

**Article 1:** l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné

N° Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION	LIEU D'EXECUTION
Lot unique	<b>Ets SECOURS TELECOM</b>  BP : 2460 YDE  Tel : (+237) 222 223 677	<b>9 535 985</b>	90 jours	<b>ENIEG BILINGUE DE YAOUNDE</b>

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera, **YAOUNDE le 19 Mars 2018**

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DECISION N° 07/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 DU 01/03/2018 PARLANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉFET DE LA MOMO ET LA RÉHABILITATION DE LA SOUS-PRÉFET DE NJIKWA DÉPARTAIENT DE LA MOMO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS

VU: la Constitution;

VU: le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Codes des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'Application du Code des Marches Publics;

VU: le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

VU: le décret N° 2011/412 du 09 Décembre 2011 réorganisation de la Présidence de la République;

VU: le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics ;

VU: le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de L'exécution des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de L'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018;

VU: la demande de cotation No 01/DC/PR/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CDPM/2018 DU 7/02/2018 pour la réhabilitation de la résidence du préfet de la Momo et a réhabilitation de la sous-préfet de Njikwa département de la Momo.

### DECIDE :

**Article 1 :** L'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative a demandé de cotation suscitée ainsi qu'il suit;

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DE L'ACTIVITE	DELAJ	MONTANT FCFA TTC
1	ETS B & F SERVICES BP: O Bamenda Tel 677 548 875	Lot 02 : réhabilitation de la sous-préfet de njikwa département de la Momo.	02 mois	11,925,000 FCFA

**Article 2 ;** ETS B & F SERVICES ainsi retenue est par conséquent invitée présenter à la Délégation Départementale des Marches Publics de la MOMO pour la signature de son projet de lettre commande.

**Article 3;** Les entreprises n'ayant pas été retenues, sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marches Publics de la MOMO. Passé ce délai, elles seront détruites.

**Article 4:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera



# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BOYO

**DECISION N° 001/D/MINMAP/RDNW/DDBOYO/DTB/2018 OF 28/02/18 BEARING THE AWARD OF  
JOBING ORDER RELATING LO THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS  
EACH AT GHS IBAL -ACHA (LOT I) IN BELO SUB DIVISION AND GSSN GOLAIN (LOT2) IN  
FUNDONG SUB DIVISION. BOYO DIVISION,NORTH WEST REGION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: The Constitution;

MINDFUL OF: The decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: The circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code.;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: The decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts;

MINDFUL OF: The decree N° 2012/075 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 01 /CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of public contracts;

MINDFUL OF: The circular N° 001/C/MINFI of 02/01/2018, on instructions relating to the execution of the Finance law, the control and the follow up of the execution of the State Budget, Administrative, Public Establishment, of Councils and State Organizations for the 2017 financial Year;

MINDFUL OF: The Open National Invitation to Tender by Emergency procedure, N° 001/ONIT/MINMAP/RDNW/DDBOYO/DTB/2018 OF 30/01/2018, for the the Construction of a block of two classrooms each at GHS Ibal -Acha,(lot 1) in Belo Subdivision and GSS Ngolain (lot2) in Fundong sub division, Boyo Division, North West Region.

## DECIDES

Article 1 That jobbing order for the Construction of a block of two classrooms each at GHS Ibal-Acha, (lot 1) in Belo Subdivision and GSS Ngolain (lot 2) in Fundong sub division, Boyo Division, North West Region., following Open National Invitation to Tender by Emergency procedure is awarded to the enterprises herein mentioned below, as follows:

Lots	BIDDER	NATURE OF THE PROJECT	DURATION	AMOUNT FCFA TTC
1	LABAZ CONSTRUCTION LTD, PO BOX 37 BAMENDA, TEL: 677 938 915.	Construction of a block of two classrooms at GHS Ibal-Acha (lot 1) in Belo Subdivision. Boyo Division.	03 Months	20 000 000FCFA
2	ET8. AL-GAMBO AND BROS, PO BOX 2155 BAMENDA, TEL: 674 847 216	Construction of a block of two classrooms at GSS Ngolain (lot2) in Fundong Subdivision, Boyo Division	03 Months	19 540 603FCFA

**Article 2;** The successful Enterprises are requested to report at the Divisional Delegation of Public Contracts Boyo to sign the draft jobbing orders.

**Article 3:** Bidders who were not successful are requested to withdraw their files in two weeks time. After this deadline, they shall be destroyed.

**Article 4;** This present decision shall be published and registered where need be.

*FUNDONG le 28 Février 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**MOHAMADOU BOUCHIRO**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

**DÉCISION N°08/D/MINMAP/DRNO/DDMOMO/CPM/2018 DU 02/03/2018 PORTAIT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE COLLECTE DE LAIT A MBENGWI DANS LE DÉPARTEMENT DU MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS

VU: la Constitution;

VU : le décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Codes des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marches Publics;

VU: le décret N°2011/408 du 09 Decembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

VU: le décret N° 2011/412 du 09 Décembre 2011 réorganisation de la Présidence de la République;

VU: le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics;

VU: le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de Exécution des Marches Publics;

VU: la circulaire N° 001/C/MINFI du 02/01/2018 portant instructions relatives à l'Execution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs. des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018;

VU- L'Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence No 07/ AONO /MINMAP/ DRNO/ DDMOMO/DTB/2018 du 7/02/2018 pour les travaux de construction d'un centre de collecte de lait a Mbengwi dans le département du MOMO, Région Du Nord-Ouest.

### DECIDE :

**Article 1:** L'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence suscitée ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DE L'ACTIVITE	DELAI	MONTANT FCFA TTC
1	TUABI BUILDING & CONSTRUCTION ENTERPRISE BP: 25 Mbengwi Tel 677 792800	construction d'un centre de collecte de lait a Mbengwi dans le département du MOMO, Région Du Nord-Ouest	03 mois	24, 999,999 FCFA

**Article 2:** TUABI BUILDING & CONSTRUCTION ENTERPRISE ainsi retenue est par conséquent invitée a se présenter à la Délégation Départementale des Marches Publics de la MOMO pour la signature de Son projet de lettre commande.

**Article 3 :** Les entreprises n'ayant pas été retenues, sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marches Publics de la MOMO. Passé ce délai, elles seront détruites.

**Article 4:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera



## COMMUNE DE MASSANGAM

**DECISION N°02/D/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2018 DU 21 /03/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 14/02/18 AFFERENT AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE PISTE AGRICOLE RIVIERE DJA-GNIBOU (5KM) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSANGAM,

- Vu La constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
- Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation
- des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n°13/001/C/MINFI du 08 janvier 2013 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution
- du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres
- organismes subventionnés pour l'exercice 2013 ;
- Vu la Décision n°00000446/D/MIIMMAP/SG/DAJ du 20 Juillet 2016 constatant la composition des Commissions Internes
- de passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;
- Vu Le Procès-verbal N° 003/PV/C/MGAM/CIPM/2018 du 21/03/18 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics

~~de la Commune de Massangam portant sur la proposition d'attribution de la Lettre-Commande relative à~~



l'AONO N°002.

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse du 15 Mars 2018.

**DECIDE**

**Article 1er** - L'Entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la consultation suivante ;

**AONO N°02: TRAVAUX D'OUVERTURE DE PISTE AGRICOLE RIVIERE DJA-GNIBOU (5KM) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM**

N° du lot	ENTREPRISE	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
	<b>Ets Gouyou &amp; sœurs</b> Tel : 674 23 99 81	<b>19 799 996</b> [dix- neuf millions sept cent quatre- vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize) FCFA TTC	<b>90 (quatre-vingt-dix) jours</b>

MASSANGAM le 21 Mars 2018

Le MAIRE

**Article 2.**- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /- **MFOPOU ABOUBAKAR**

# COMMUNE DE MASSANGAM

**COMMUNIQUE N°01/C/MGAM/CIPM/SPM/2018 DU 13/03/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°01 RELATIVE AUX « TRAVAUX D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM ».**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Massangam, Communique :

Par décision N°01/D/C/MGAM/CIPM/AI/2018 du 13 /03/2018 L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la consultation suscitée:

**DC N°01 : TRAVAUX D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM**

N° du lot	ENTREPRISE	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
	<b>ETS NGUE&amp;FILS</b> BP ; 479  Dschang  Tel : 699 96 76 35	<b>9 996 489</b> (neuf million neuf cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quatre-vingt-neuf)	<b>60 (soixante) jours</b>

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de la décision, au Service des marchés de la commune de Massangam pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

*MASSANGAM le 13 Mars 2018*

*Le MAIRE*

**MFOPOU ABOUBAKAR**

# COMMUNE DE MASSANGAM

**COMMUNIQUE N°002/C/MGAM/CIPM/SPM/2018 DU 21/03/2018 PORTANT PUBLICATION DU DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 14/02/18 AFFERENT AUX « TRAVAUX D'OUVERTURE DE PISTE AGRICOLE RIVIERE DJA-GNIBOU (5KM) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM.»**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Massangam, communique :  
Par décision N°02/D/C/MGAM/CIPM/SPM/TBEC/2018 du 21 /03/2018 L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la consultation suscitée:  
DC N°OO2 : «**TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE RIVIERE DJA-GNIBOU (5KM) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM.**»

N° du lot	ENTREPRISE	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
	<b>Ets Gouyou &amp; sœurs</b> Tel : 674 23 99 81	<b>19 799 996</b> [dix- neuf millions sept cent quatre- vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize) FCFA TTC	<b>90 (quatre-vingt-dix) jours</b>

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de la décision, au Service des marchés de la commune de Massangam pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

*MASSANGAM le 21 Mars 2018*

*Le MAIRE*

**MFOPOU ABOUBAKAR**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO LOUTI

**COMMUNIQUE N°01/C/RN/D42/DDMAP/CDPM/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DE LA DEMANDE DE COTATION N °01/AC/DD-ML/CDPM/2018 DU 14/02/2018 POUR L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET CONNEXION INTERNET DE LA SALLE MULTIMEDIA DE LA SAR/SM DE GUIDER, ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MAYO LOUTI, AUTORITE CONTRACTAN**

Par décision DECISION N°01/C/RN/D42/DDMAP/CDPM/2018 du 12 MARS 2018 L'Entreprise ci-dessous mentionnée est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande objet de la demande de Cotation susvisée pour les montants et délai ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution
unique	ETS 2EM	12 452 830	14 850 000	Deux (02) mois

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du MAYO-LOUTI, Service de la Passation des Marchés dans **un délai de sept (07) jours à compter de la publication du présent communiqué**, en vue de la souscription de projet de lettre-commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera,-/

GUIDER le 12 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**ABOUBAKAR**

## COMMUNE DE MASSANGAM

**DECISION N°01/D/C/MGAM/CIPM/SPM/AI/2018DU 13 /03/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°001 AFFERENT AUX TRAVAUX D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSANGAM,

Vu La constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19juin 2012relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°13/001/C/MINFI du 08janvier 2013 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution

du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres

organismes subventionnés pour l'exercice 2013 ;

Vu la Décision n°00000446/D/MIIMMAP/SG/DAJ du 20 Juillet 2016 constatant la composition des Commissions Internes

de passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;

Vu Le Procès-verbal n° 0055767 du 09 Mars 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune

de Massangam portant sur la proposition d'attribution de la Lettre-Commande relative à l'AVIS de consultation N°001.

**DECIDE**

**Article 1er** - L'Entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la consultation suivante :DC N° 01: TRAVAUX D'APPUI A L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM.

N° du lot	ENTREPRISE	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
	ETS NGUE&FILS BP : 479 Dschang  Tel : 699 96 76 35	9 996489 (neuf million neuf cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quatre-vingt-neuf)	60 (soixante) jours

**Article 2.**- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MASSANGAM le 13 Mars 2018

Le MAIRE

**MFOPOU ABOUBAKAR**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU FARO ET DÉO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008  
(BIS)/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM-F&D/2018 DU 16/03/2018 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE GASSANGUEL DANS LA  
COMMUNE DE TIGNERE, (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 40 641028 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018. le Délégué Départemental des Marchés Publics du Faro et Déo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de Monsieur le Maire de la Commune de Tignère, Maître d'Ouvrage, pour les travaux de construction d'une clôture au Centre de Santé Intégré de Gassanguel dans la Commune de Tignère, Département du Faro et Déo Région de l'Adamaoua. (En Procédure d'Urgence)

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions de (25 000 000) francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2018 sur la ligne d'imputation ; 52 40 641028 2811 et d'Autorisation de dépense ; IT04921.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100m du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél ; 661 370 521, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100m du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél: 661 370 521, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille francs CFA (30.000 F CFA)**, payable à la Recette Municipale de Tignère.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le 06 AVRIL 2018 à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 (bis)/AONO/DRIMAP-AD/DDMAP-F&D/ CDPM-F&D/2018**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : trois (03) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution desoumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou par une compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent mille francs CFA (500.000 F CFA), et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou une Compagnie d'assurance agréée figurant sur la pièce N°12 du DAO.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06 AVRIL 2018 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro et Déo dans la salle de session de la CDPM du Faro et Déo à Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

1. Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
2. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
4. Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
5. Absence du sous-détail des prix
6. Offre administrative, technique et financière incomplète.

### Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années supérieur ou égal à 25 000 000 F CFA **Oui/non** ;
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières au moins égale à 25 000 000 FCFA **Oui/non** ;
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires **Oui/non** ;
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) **Oui/non**;
5. Les matériels essentiels (Compacteur manuel, Camion benne 10 m 3, Véhicule de liaison de type 4X4) **Oui/non**;
6. La proposition technique : la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) **Oui/non**;
7. L'Approvisionnement (granulats, bois, ciment) **Oui/non**
8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe. **Oui/non**
9. Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande. **Oui/non**

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

Sur proposition de la commission départementale de passation des marchés du Faro et Déo le Délégué Départemental, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres. A offres financières égales, le soumissionnaire ayant le meilleur délai d'exécution sera déclaré attributaire de la lettre commande.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100m du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tel : 861 370 521.

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Faro et Déo, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

*TIGNERE le 16 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**ZAPA DAODOU**

# COMMUNE DE MAYO BALEO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/  
AONO/ST/SG/CMB/CLPMP/F&D/2018 DU 19 MARS 2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE  
DE LA ROUTE COMMUNALE GOURWALTI - MABOR PHASE 1 (16 KM)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 36 468 03 641014 2811 861

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'année 2018, le Maire de la Commune de Mayo-Baléo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MAYO BALEO, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE GOURWALTI - MABOR PHASE 1 (16 km).

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

1. LOT 100 : INSTALLATION DE CHANTIER
2. LOT 200 : EMPRISE
3. LOT 300 : TERRASSEMENT ET CHAUSSEE
4. LOT 400 : ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 27 000 000.

## 4. Allotissement

Les travaux sont à exécuter en un lot.

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2018.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Mayo-Baléo dès publication du p

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Mayo-Baléo dès publication du p

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 09 AVRIL 2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis d'appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/  
AONO/ST/SG/CMB/CIPMP/F&D/2018 du 19 MARS 2018 RELATIF AUX  
TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE GOURWALTI - MABOR PHASE 1 (16 KM) A  
n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du PAO, d'un montant de **540 000 (Cinq cent quarante mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09 AVRIL 2018 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo dans la salle des actes de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
3. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
4. être suspendu de la commande publique ;
5. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Attestation de solvabilité bancaire supérieure à 27 millions F CFA ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
6. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et autres matériels) ;
7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
8. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
9. Note de présentation générale des offres.

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché par lot au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la COMMUNE de MAYO BALEO.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Baléo, Service Technique de l'Aménagement et du Développement urbain.

Le Maire de la Commune de Mayo Baléo, Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

MAYO-BALEO le 19 Mars 2018

Le MAIRE

**MISSA HAMADJOULDE**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CAN 1ER/ CIPM/2018 DU 22 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET EQUIPEMENT DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DU LAC TYSON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52-23-641027-2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et de Loisirs, Exercice 2018, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré I, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation et équipement de la structure d'accueil du Lac Tyson dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- Travaux Préparatoires.
- Maçonnerie
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries métallique et aluminium;
- Peinture et vernissage ;
- Sanitaire et VRD ;
- Electricité ;
- Equipement.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) FCFA**.

## 4. Allotissement

L'ensemble des travaux es! constitué en un seul lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de bâtiment et dés Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINTOURL, Exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire : 62-23-641027-2811.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis Tel : 677 80 74 76 / 696 61 03 66.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er d'une somme non remboursable de **cinquante cinq mille (55.000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- l'enveloppe G contenant l'offre financière (volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe fermée et scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offre en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la commission Interne de passation des Marchés Publics placée auprès de la commune-d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er contre récépissé, au plus tard 11 AVRIL 2016 à 14 heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CAN 1er /CIPM/2018 DU 22 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET EQUIPEMENT DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DU LAC TYSON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er, (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT BIP/MINTOURL, EXERCICE 2018 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **Un million (1 000 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

Pour cet appel d'offre, le délai de réponse est fixé à 21 (vingt un) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication des avis d'Appel d'Offre. L'ouverture des plis se fera en un seul pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 11 AVRIL 2018 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la CAN 1er, en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

Seuls les soumissionnaire peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes.

- 1ere étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape : évaluation des offres administrativement conformes ;
- 3eme étape : vérification des offres financière des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

### Critères éliminatoires

N°	CRITERES	OUI	NON
1	Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce scannée		
2	Non exécution ou abandon d un marché au cours des 3 dernières années par le fait de l'entreprise		
3	Note technique inférieure à 70%		

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Un déclaration sur l'honneur signée et datée certifiant la visite du site et selon le model joint en annexe.
- Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics :
- Chiffre d'affaires des deux dernières années
- Attestation de solvabilité bancaire ;
- Au moins une référence de 'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Expérience du personnel d'encadrement sur le chantier ;
- Les matériels essentiels (petits outillage de chantier et véhicule de liaison);
- Proposition technique : existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation méthodologie des travaux, planning d'exécution des travaux, plan du projet, disposition prévue pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la salubrité du chantier)
- Preuve d'acceptation des conditions du marché.

**Le non-respect de 2 critères entraînera réimination de l'offre.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l offre a été évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1@dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants ; 677 80 74 76 / 696 61 03 66. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

*NGAOUNDERE le 22 Mars 2018*

*Le MAIRE*

**BOBO SALIHOU**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU FARO ET DÉO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/C-GT  
(BIS)/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM-F&D/2018 DU 16 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DE D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP TAGOURI I DANS LA  
COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 641012 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018, le Délégué Départemental de

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent pour chaque lot, les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive : Travaux préparatoires-études ; Terrassement ; Fondations ; Maçonnerie-Élévation ; Charpente-Couverture- plafond ;

Menuiserie métallique ; Electricité ; Peinture ; VRD.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-huit millions (18 000 000) de francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique.

N°	Intitulé du lot	Lieu	Imputations
1	EP TAGOURI 1: Construction d'un Bloc de deux salles de classe	TAGOURI 1	52 15 641012 2811

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics ayant une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent avis.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018 sur la ligne 2811.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél ; 661 370 521, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo sise à 100m du Contrôle Passation des Marchés, tél : 661 370 521, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Galim Tignère,

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme original, à remettre à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro et Déo, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le 06 AVR 2018 à 14h00. Toute offre non conforme sera rejetée sans mention:

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/C-GT (bis)/AONO/DRMAP-AD/DDMAP-F&D/CDPM-F&D/2018 DU DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP TAGOURI I DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE D'URGENCE)

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang des finances ou par une compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent soixante (360) millions** de francs CFA, valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux stipulations de l'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang des Finances ou une compagnie d'assurance agréée, figurant dans la liste de la pièce N°12 du DAO.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06 AVR 2018 à 14h00 à la Commission Départementale de Passation des Marchés de Faro et Déo dans la salle de session de ladite commission. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment."

1. Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
2. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
4. Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
5. Absence du sous-détail des prix
6. Offre administrative, technique et financière incomplète.

### Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années supérieur à 18 000 000 FCFA **oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 18 000 0000 FCFA **oui/non**
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires **oui/non**
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) **oui/non**;
5. Les matériels essentiels (Compacteur manuel, Camion benne 10m3, Véhicule de liaison de type 4X4 **oui/non**)
6. La proposition technique : la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation de
7. L'Approvisionnement (granulats, bois, ciment) **oui/non**
8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en ar
9. Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande **oui/non**

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre fin**

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro et Déo, le Délégué Départemental, A commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification conforme au dossier d'appel d'offres. A offres financières égales, le soumissionnaire ayant le meilleur délai d'exécution sera déc

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés du Contrôle Financier Départemental, Service de la Passation des Marchés, tél : 661 370 521. Le Délégué Départemental Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent app

## COMMUNE DE BANGOU

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 17/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ACHEVEMENT DE CERTAINES CASES DANS LA COMMUNE DE BANGOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bangou, Maître d'ouvrage communique :  
 Après examen détaillé des offres relatives à l'appel d'offres susmentionné, le marché a été attribué tel présenté dans le tableau suivant:

SOUSSIONNAIRES	PRIX LUES(en FCFA)	PRIX EVALUES (en FCFA)	OBSERVATIONS
<b>ETS ESIP SERVICES</b>  Tél : 677 66 51 24  BP : 25047 Yaoundé	HT : 29 345 000  TTC : 34 993 913	HT : 29 345 000  TTC : 34 993 913	<b>Adjudicataire</b>  Montant du marché  HT : 29 345 000  TTC :34 993 913
<b>ETS GLOBAL TECNHICS BTP</b>  BP: 16118 Yaoundé  Tél : 674 71 77 78	HT : 14 243 400  TTC : 16 985 255	HT : 14 243 400  TTC : 16 985 255	<b>Adjudicataire</b>  Montant du marché  HT: 14 243 400  TTC: 16 985 255
<b>EQUITY</b>  Bp : 5105 Yaoundé  Tél : 678 76 38 34	HT : 12 578 616  TTC : 15 000 000	HT : 12 578 616  TTC : 15 000 000	<b>Adjudicataire</b>  Montant du marché  HT: 14 243 400  TTC : 16 985 255
<b>N.H.S BTP</b>  BP : 8241 Yaoundé  Tél ; 670 46 99 91			<b>ELIMINE</b> pour  omission d'un prix  unitaire quantifié.

Par conséquent, les dites entreprises sont invitées à se présenter, dès publication du présent communiquée, à la commune de Bangou pour la finalisation du projet de contrat.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au service des marchés de la commune de Bangou sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres pourront être détruites.

BANGOU le 21 Mars 2018

Le MAIRE

**NANA CHARLES**

## COMMUNE DE BANGOU

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C- BGOU/CIPM/2018 DU 25/01/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PONCEAUX DANS LA COMMUNE DE BANGOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bangou, Maître d'ouvrage communique :  
 Après examen détaillé des offres relatives à l'appel d'offres susmentionné, le marché a été attribué tel présenté dans le tableau suivant:

SOUSSIONNAIRES	PRIX LUES(en FCFA)	PRIX EVALUES (en FCFA)	OBSERVATIONS
<b>EST EQUITY</b>  <b>Bp : 5105 Yaoundé</b>  <b>Tél : 678 76 38 34</b>	HT : 12 578 616  TTC 15 000 000	HT : 12 578 616  TTC 15 000 000	<b>Adjudicataire</b>  Montant du marché  HT : 12 578 616  TTC 15 000 000
<b>BOSTON TRADING</b>  <b>BP: 145 Limbé</b>  <b>Té! : 674 00 94 05</b>	HT : 12 578 616  TTC : 15 000 000	HT : 12 578 616  TTC : 15 000 000	<b>Adjudicataire</b> Montant du marché HT : 14 243 400 TTC: 16 985 255
<b>BENEDICTA Plus</b>  <b>Bp : 33367 Yaoundé</b>  <b>Tél : 697 18 28 10</b>	HT : 8 384 190  TTC : 9 998 147	HT : 8 384 190  TTC : 9 998 147	<b>Adjudicataire</b>  Montant du marché  HT : 8 384 190  TTC : 9 998 147
<b>ETS KAMDEM ET FRERES</b>  <b>Tél; 695 39 80 1</b>	<b>DISQUALIFIEE pour note technique Insuffisante.</b>		

Par conséquent, l'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la commune de Bangou pour la finalisation du projet de contrat.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au service des marchés de la commune de Bangou sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres pourront être détruites.



# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NOUN

**COMMUNIQUE N° 02/C/MINMAP/DR-OU /DD-NOUN/SPM/ 2018DU 20 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION LA DÉCISION RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 001 AFFÉRENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE, D'UNE SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT DU NOUN ET D'UN BLOC DE 02 DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Noun, communique :  
Par décision N°02/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-NOUN/SPM/2018 du 20 MARS 2018 Le Dossier d'Appel d'Offres sus cité est déclaré infructueux et sera relancé dans les jours qui suivent.

*FOUMBAN le 20 Mars 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**TAGNY DEFFO**

## COMMUNE DE BANGOU

**DECISION N°03/D/C-BANGOU/2018 DU 21/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BGOU/2018 DU 22/01/2018 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURAL DE LA ZONE SA'AYIM A PACKEM DANS LA COMMUNE DE BANGOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,**

Vu la constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés public ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances,

au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements publics Administratifs, des Collectivités

Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés,pour l'Exercice 2018.;

Vu L'appel L'appel d'offres N°02/AONO/C-BGOU/CIPM/2018 du 22/01/2018 relatif aux travaux d'électrification rural

de la zone Sa'ayim à Packem dans la commune de Bangou ;

Considérant La proposition d'attribution N°03/PA/C-BGOU/CIPM/PRESS2018 du 09 mars 2018.

**DECIDE :**

**Article 1er** : Les Marchés objet de l'appel d'offre susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribués aux établissements ci-dessous indiqué:

Projet	Entreprise adjudicataire	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Electrification rural de la zone Sa'ayim à Packem.	<b>ETS IBC</b> Tél:699 55 31 35 BP: 1211 Bafoussam	8 993076(Huit millions neuf cent quatre-vingt-treize mille soixante-seize)	10 724 243(Dix millions sept cent vingt-quatre mille deux quarante-trois)	(03) trois mois

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*BANGOU le 21 Mars 2018*

*Le MAIRE*

**NANA CHARLES**

## COMMUNE DE BANGOU

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DE L'APPEL D'OFFRE N°03/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 22/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE II DE BANGOU VILLE A L'EP DE TAMDJOU DANS LA COMMUNE DE BANGOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bangou, Maitre d'ouvrage communique :  
 Après examen détaillé des offres relatives à la demande de consultation susmentionnée, l'attribution suivante a été faite :

SOUSSIONNAIRES	PRIX LUES(en FCFA)	PRIX EVALUES (en FCFA)	OBSERVATIONS
<b>LOT 1</b>  <b>ETS ABC</b>	HT: 13 415 251  TTC: 15 997 686	HT: 13 415 251  TTC: 15 997 686	<b>Adjudicataire</b>  Montant du marché  HT: 13 415 251  TTC: 15 997 686
<b>LOT 2</b>  <b>ETS KAMDEM ET FRERES</b>			Eliminée pour offre  administrative  incomplète (Absence  de l'original de la  quittance d'achat du  DAO)

Par conséquent, Tentreprise adjudicataire est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la commune de Bangou pour la finalisation du projet de contrat.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont, priées de passer retirer leurs offres au service des marchés de la commune de Bangou sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres pourront être détruites.

BANGOU le 21 Mars 2018

Le MAIRE

**NANA CHARLES**

## COMMUNE DE BANGOU

**DECISION N°04/D/C-BANGOU/2018 DU 21/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°03/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 22/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP GPE II DE BANGOU VILLE ET A L'EP DE TAMDJOU DANS LA COMMUNE DE BANGOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, Maître d'ouvrage. Autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés public ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements publics Administratifs, des Collectivités Territoriales

Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés,pour l'Exercice 2018.;

Vu L'appel d'offre national ouvert N°03/AONO/CIPM-TBEC/2018 du 22/01/2018 pour les travaux de construction d'un bloc de

deux salles de classe à l'EP Bangou GRPE II et à l'EP de Tamdjo, dans la commune de Bangou ;

Vu la correspondance N°30/L/C-Bgou/2018 du maire de la commune de Bangou au président de la CIPM

Considérant La proposition d'attribution N°04/PA/C-BGOU/CIPM/PRESS2018 du 12 mars 2018.

## DECIDE:

**Article 1er** / Le Marché objet de la demande de notation susvisée est, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué à l'entreprise ci-dessous indiqué:

Projets	Entreprises adjudicataires	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Bangou Ville Groupe II.	<p align="center"><b>ETS ABC</b></p> <p align="center">Tél :699 96 44 13</p> <p align="center">BP : 112 Fouban</p>	13 415 250 (Treize millions quatre cent quinze mille deux cent cinquante)	15 997 686 (Quinze millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quatre-vingt-six)	<b>Trois(03) mois</b>
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de TAMDJO.	<p align="center"><b>ETS KAMDEM ET FRERES</b></p>	<p align="center"><b>INFRUCTUEUX</b>            BANGOU le 21 Mars 2018            Le MAIRE            NANA CHARLES</p> <p align="center">Éliminée pour offre administrative incomplète (Absence de l'original de la quittance d'achat du DAO)</p>		

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

# COMMUNE DE BANGOU

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-BGOU/2018 DU 22/01/2018 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURAL DE LA ZONE SA'AYIM A PACKEM DANS LA COMMUNE DE BANGOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bangou, Maître d'ouvrage communique :  
Après examen détaillé des offres relatives à lademande de consultation susmentionné, l'attribution suivante a été faite :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>PRIX LUES(en FCFA)</b>	<b>PRIX EVALUES (en FCFA)</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<b>IBC</b>	<b>HT : 8 993 076</b> <b>TTC: 10 724 243</b>	<b>HT : 8 993 076</b> <b>TTC: 10 724 243</b>	<b>Adjudicataire</b>  Montant du marché  HT : 8 993 076  TTC: 10 724 243

Par conséquent, l'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la commune de Bangou pour la finalisation du projet de contrat.

*BANGOU le 21 Mars 2018*

*Le MAIRE*

**NANA CHARLES**

## COMMUNE DE BANGOU

**DECISION N°004/D/C-BANGOU/2018 DU 21/03/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 17/01/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ACHEVEMENT DE CERTAINES CASES DANS LA COMMUNE DE BANGOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, Maître d'ouvrage, Autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions

de Passation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés public ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle

de l'Exécution du Budget

de l'Etat, des Etablissements publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés,

pour l'Exercice 2018.;

Vu L'appel d'offre N°001/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 17/01/2018 pour les travaux de Construction du logement d'astreint

au CSI de Bandenkop dans la commune de Bangou ;

Vu le procès-verbal de n°001/pv/c-bgou/2018 négociation entre le maire de la commune de Bangou et les établissements EQUITY INC

du 21/03/2018 ;

Considérant La proposition d'attribution N°01/PA/C-BGOU/CIPM/PRESS2018 du 09 mars 2018.

**DECIDE:**

**Article 1er :** Le Marché objet de l'appel d'offre susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué aux établissement ci-dessous indiqué

Projets	Entreprises adjudicataires	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Construction du logement d'astreint du CSI de Bandenkop.	<b>ETS ESIP SERVICES</b> Tél : 677 66 51 24 BP : 25047 Yaoundé	29 000 (vingt-neuf millions trois cent quarante-cinq mille)	34 913 (Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-treize mille neuf cent treize)	(03) trois mois
Construction d'un bloc de deux logements d'astreints A l'EP de Bapa	<b>ETS GLOBAL TECHNICS BTP</b> BP: 16118 Yaoundé Tél : 674 71 77 78	14 400 (quatorze millions deux cent quarante-trois mille quatre cent)	16 985 255 (Seize millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille deux cent cinquante-cinq)	(03) trois mois
Achèvement de la case communautaire de Ndeunhiep	<b>EQUITY</b> Bp : 5105 Yaoundé Tél : 678 76 38 34	12 578 616 (Douze millions cinq cent soixante-dix-huit mille six cent seize)	15 000 000 (Quinze millions)	(03) trois mois
Construction de la case communautaire de Baloungou NGWTCHA	<b>N.H.S BTP</b> BP : 8241 Yaoundé Tél ; 670 46 99 91	<b>INFRUCTUEUX Eliminé pour omission d'un prix unitaire quantifié</b>		

BANGOU le 21 Mars 2018

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Le MAIRE

**NANA CHARLES**

## COMMUNE DE BANGOU

**DECISION PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C- BGOU/CIPM/2018 DU 25/01/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PONCEAUX DANS LA COMMUNE DE BANGOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,

- Vu la constitution ;
- Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.
- Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés public ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances,
- au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements publics Administratifs,
- des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés,pour l'Exercice 2018.;
- Vu L'appel d'offre national ouvert N°04/AONO/C-BGOU/CIPM/20i8 du 25/01/2018 relatif aux travaux de construction de ponceaux dans la commune de Bangou ;
- Vu le procès-verbal de négociation de prix N°002/PV/C-BGOU/2018 du21/03/2018 ;
- Vu le procès-verbal de négociation de prix N°003/PV/C-BGOU/2018 du 21 /03/2018 ;
- Considérant La proposition d'attribution N°05/PA/C-BGOU/CIPM/PRESS2018 du 12 mars 2018.



## DECIDE:

**Article 1er** : Le Marché objet de l'appel d'offre susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué aux établissements ci-dessous indiqué:

Projets	Entreprises adjudicataires	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Construction de ponceau à Tchiengang Bakangou	<b>EST EQUITY</b>  <b>Bp : 5105 Yaoundé</b>  <b>Tél : 678 76 38 34</b>	12 578 616 (Douze millions cinq cent soixante-dix-huit mille six cent seize)	15 000 000 (Quinze million)	03) trois mois
Construction de ponceau sur la rivière Nha'Nha Ndeusoh	<b>BOSTON TRADING</b>  <b>BP: 145 Limbé</b>  <b>Té! : 674 00 94 05</b>	14 243 400(quatorze millions deux cent quarante-trois mille quatre cent)	16 985 255 (Seize millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille deux cent cinquante-cinq)	03) trois mois
Construction d'un ponceau sur la rivière Tchatcha Tsela.	<b>BENEDICTA Plus</b>  <b>Bp : 33367 Yaoundé</b>  <b>Tél : 697 18 28 10</b>	8 384 190 (millions trois cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix)	9 998 147 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quarante-sept)	03) trois mois
Construction d'un ponceau sur la rivière DJeugheu à Balambo.	<b>ETS KAMDEM ET FRERES</b>  <b>Tél; 695 39 80 1</b>	<b>INFRUCTUEUX note technique Insuffisante.</b>		

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BANGOU le 21 Mars 2018

Le MAIRE

**NANA CHARLES**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

ou

Nom : .....

Point Focal

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(\*) : ..... E-mail(\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(\*) : ..... E-mail(\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.amp.cm](http://www.amp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
📄 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@amp.cm 🌐 www.amp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.amp.cm  
✉ Email : pridesoft@amp.cm